

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, États-Unis et Empire Britannique, and Union Postale.

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration 336-340 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460 Service de nuit: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5152

Condamnation des théâtres, cinémas et organisations commerciales du dimanche

DIRECTIONS

On trouvera tout à côté le texte de la lettre collective que viennent d'adresser à leurs ouailles les archevêques et évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.

Nous nous bornerons donc, en nous inclinant filialement devant l'autorité de ceux qui ont le droit et le devoir de commander, à détacher respectueusement de l'ensemble du texte deux ou trois passages particuliers.

Cette lettre collective porte directement, et presque exclusivement, sur la question des amusements payants; mais ses vénérables auteurs ont voulu quand même rappeler que, dans le domaine du travail dominical proprement dit, que visait leur précédente lettre collective, des abus subsistent encore.

De la persistance de certains de ces abus, les témoins les plus compétents ont maintes fois parlé et nous avons à maintes reprises aussi fait écho à leur parole. Ce matin même, l'Action catholique (numéro du 26 novembre) nous apporte à ce propos un nouveau texte, fort catégorique.

Lors d'une visite faite en juillet dernier aux moulins de la Donnacona Paper par les inspecteurs du gouvernement, ceux-ci, écrit un de ses collaborateurs, ont été informés que le travail qui se faisait le dimanche soir sur les meules allait cesser à la fin du mois ou, au plus tard, au commencement d'août, grâce à la mise en fonction d'une nouvelle série de meules.

Nous sommes rendus à la fin de novembre et malgré les promesses faites la loi dominicale est toujours violée. Elle l'a été de nouveau dimanche dernier. Dès quatre heures de l'après-midi, l'équipe des meules reprenait le travail de production et à 10 h. les machines fonctionnaient. De plus, comme le dimanche précédent, une centaine d'hommes travaillaient aux réparations.

La nouvelle lettre des évêques devra puissamment inciter les "gens de bien" à hâter, par tous les moyens dont ils disposent, la fin de pareils abus.

Mais, tous les fidèles l'ont déjà entendu, la lettre collective d'hier porte d'abord et surtout sur les amusements payants. Elle rappelle le décret du concile plénier de Québec.

Les vénérables Pères du premier Concile plénier de Québec, s'inspirant de la tradition catholique, avaient déclaré, dit-elle, que l'on ne pouvait pas permettre, les dimanches et les jours de fêtes religieuses, les amusements publics pour lesquels on exige un prix d'entrée, même si ces amusements sont organisés au bénéfice des œuvres pies (Canon 544). Cette législation de l'Eglise canadienne, approuvée par le Saint-Siège, n'est nullement tombée en désuétude. Les évêques, à tour de rôle, se sont appuyés sur cet article de notre droit particulier, chaque fois qu'ils ont voulu rappeler ce point de discipline et garder au dimanche sa physionomie véritable de jour saint et sanctificateur.

Et les pasteurs précisent:

Si donc des amusements, honnêtes mais payants, ne sont pas permis les dimanches et les jours de fêtes, même si on les organise pour servir à la charité et à la religion, que ne faut-il pas penser et dire de certains amusements, d'une moralité douteuse, qui offrent habituellement un aliment aux passions et qui n'ont d'autre but que de satisfaire la cupidité de quelques hommes qui veulent s'enrichir le dimanche encore plus sûrement que la semaine? Il s'agit, en particulier, des représentations théâtrales et cinématographiques, qui remplacent pour plusieurs l'édifiant spectacle de nos offices liturgiques et qui se donnent chez nous, les dimanches et les jours de fête, au mépris de nos lois ecclésiastiques et civiles. Vous savez tous, nos très chers frères, que le commerce est défendu le dimanche. Or, ces représentations, par leur multiplicité et leur allure d'opérations financières et industrielles constituent aujourd'hui une véritable profanation du jour du Seigneur que la conscience catholique ne peut pas tolérer. Ne pas les condamner avec énergie, ne pas presser leur disparition les jours de dimanche et de fête, causerait un scandale bien propre à troubler les bons catholiques et à mal édifier ceux qui ne partagent pas nos croyances.

Ces déclarations précises sont suivies de recommandations aussi claires, aussi catégoriques. Il y est dit, entre autres, après l'appel direct aux pères de famille:

Ayez à coeur, par votre vigilance et votre exemple, de maintenir le jour du Seigneur en grand honneur parmi nous et de ne permettre à personne de venir le profaner et d'en faire un jour de malédiction. Usez de tous les moyens honnêtes pour faire disparaître, les dimanches et les jours de fête, ces œuvres si peu conformes à notre esprit chrétien et à nos traditions nationales, telles que les représentations théâtrales et cinématographiques, et autres organisations entreprises dans un but de lucre. Servez-vous, au besoin, de la loi civile, et, si on réussit encore à l'éduquer, nous avons confiance que nos législateurs se feront un devoir de l'amender, de la préciser, de la renforcer et de la munir de sanctions efficaces.

Ce paragraphe comporte l'indication de la nécessité possible d'une vaste campagne de propagande. A cette campagne nous promettons d'avance tout le concours, tout l'appui dont nous sommes capables.

Omer HEROUX

L'actualité

Prosélytisme

Si quelqu'un m'avait dit que LaPlume s'intéresserait jamais à la religion protestante il y a dix ans j'aurais ri et haussé les épaules tout comme si on m'avait annoncé qu'un jour je serais compositeur ou artiste peintre, me dit LaPlume.

Je pensais bien mourir sans savoir autre chose que ma religion catholique et sans m'intéresser à aucune autre. J'étais convaincu qu'elle était bonne. C'était chose réglée. Je ne m'occupais pas des autres. J'étais marié avec la mienne et je savais qu'elle me mettait sur la bonne route, qui est des fois un peu étroite, pour me rendre au ciel. Maintenant j'entends parler des protestants aussi souvent que des catholiques.

ques. Comment? Bien plus souvent! Je n'entends guère qu'un sermon catholique par semaine. Il n'est pas rare que j'en entende cinq ou six protestants.

— Vous seriez-vous mis, LaPlume, à fréquenter les temples? A votre âge, vous passionnez-vous pour les questions de théologie?

— Je viens de te dire que je ne me suis jamais passionné pour les questions de théologie, pas assez même; j'ai un peu honte de mon ignorance; j'ai fait comme tant d'autres, je me suis contenté de la foi du charbonnier, comme dit M. le curé. Mais je songe à me corriger. J'ai vu l'annonce d'un volume qui contient la substance de la religion catholique et qui se nomme Ecclésiast. Je vais l'acheter... Non, évidemment, je ne vais jamais dans les temples et n'y ai jamais mis les pieds; mais ce sont les temples qui viennent vers moi.

— Reconnaissez-vous la visite des ministres à domicile? — Jamais de ma vie, — et j'ai pourtant demeuré dans des quartiers où les protestants sont nombreux. — Je n'ai eu telle expérience; mais j'ai parfois trouvé chez moi des publications achetées sans défiance pour aider des oeuvres de mission et qui sentaient dès la première page leur protestantisme à plein nez. En ce cercle comme cela en ville. La couverture est illustrée. On y voit une image pieuse sur la couverture, le Sauveur, se croix, des nègres ou des sauvages. Rien qui ne puisse éveiller la défiance comme si par exemple on y représentait un ministre avec la bible, son grand chapeau plat et ses lunettes noires boutonnées.

— Alors nous allons laisser violer la neutralité de l'air, nous allons laisser faire de la propagande de cette sorte?

— Mon cher LaPlume, vous réagissez devant un mal nouveau et vous oubliez l'ancien qui nous ronge. Je parierais qu'il y a vingt ans que la presse jaune entre chez vous. Vous vous croyez mithridatisés, comme dirait votre fils le médecin parce que le poison ne porte pas d'étiquette protestante. Vous êtes immunisés au même point que celui qui est déjà cancéreux et immunisé contre le cancer. Le radio fait encore moins de mal que la mauvaise presse et ce mal-là ne vous a jamais eus. Ne vous inquiétez pas de la pelle du radio, tant que celle-ci ne vous restera dans l'oeil. C'est une manie que de combattre le mal à la mode, — en oubliant les anciens qui ne cessent pas, au contraire, pour cela leur action. Nous dispersons nos efforts et n'achevons rien. Nous fauchons à droite et à gauche l'ivraie, mais jamais nous ne la déracinons.

NEMO

Bloc-notes

Il ergote?

"Faute de mieux, il ergote", écrit l'Événement à propos d'une de nos récentes réflexions sur un sujet que nous avons traité dans l'Événement. — Le péril que constitue pour la liberté de la presse l'achat des quotidiens par des hommes d'affaires. Nous ergotons? Il va de soi que nous ne pourrions jamais convaincre l'Événement, propriété d'un industriel intelligent et ambitieux, — de la personne duquel nous n'avons rien à dire de désagréable, — que notre thèse est bien fondée. Mais faut-il s'attendre à ce que le directeur d'un quotidien de cette sorte admette que son propriétaire a tort de se mêler de journalisme, ou que ce propriétaire l'admette lui-même? Il n'en reste pas moins vrai que le péril existe, même si l'Événement le nie, — et il a ses raisons de le nier. Pour ce qui a trait au document en vertu duquel le directeur du Devoir reste maître absolu de son journal, aux termes d'une entente expresse acceptée de tous ses co-actionnaires, il n'en est pas d'autres que ceux dont les noms figurent sur nos listes, quoi qu'il en soit de l'Événement, — le quotidien québécois prétend que cela ne saurait valoir contre les tiers, obligataires ou créanciers. Il a raison. Mais avons-nous jamais dit le contraire? Et en quoi cela diminue-t-il notre indépendance d'esprit? Si quelquel'un ergote, ne serait-ce pas l'Événement? Quand nous avons commencé de débattre ce sujet, le quotidien de M. Fortier s'est empressé de déclarer qu'il ne fallait pas parler des quotidiens de France ni d'Angleterre. Nous l'avons pris au mot. Que vient-il faire, en regard de sa déclaration, ses questions à propos du Figaro et de l'Action française? L'Événement veut rompre les liens. Il a voulu placer le débat en terre d'Amérique; qu'il y reste.

Mastic

En termes de journal, on appelle mastic le mélange ligne à ligne ou paragraphe par paragraphe de deux textes différents insérés sous le même titre et dont la lecture rend perplexes, puis amuse le lecteur ordinaire, tandis que le journaliste dans la feuille duquel cela se passe sursaute et que le lecteur en page se fait durement interpellé, puis que c'est lui, les trois quarts du temps, qu'on tient responsable de l'erreur. Il y a des mastics dans les meilleurs journaux du monde, — même dans de grandes revues. Un de nos rédacteurs vient de retrouver par exemple, dans un journal ami d'ordinaire soigneusement fait, deux ou trois fragments d'un récent article sur la violation de la loi du dimanche, article dans le-

Une lettre pastorale des archevêques et évêques de la province de Québec la prononce

La profanation du dimanche - Les divertissements défendus - Les représentations théâtrales et cinématographiques particulièrement désignées

Si la loi civile est éludée, qu'on l'amende, qu'on la précise et qu'on y donne des sanctions efficaces

Voici le texte de la lettre pastorale de N.S. les archevêques et évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa sur la sanctification du dimanche, lu au prône hier:

NOUS, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêques et Evêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa.

Au clergé séculier et régulier et à tous les fidèles de nos diocèses respectifs, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

L'Esprit-Saint jure les évêques, par la bouche de saint Paul, de prêcher la doctrine, d'insister, de menacer, d'exhorter, à temps et à contre temps, en toute patience et vérité (II Tim., 1-2); il les invite même à reprendre sévèrement les fidèles de leurs relâchements, afin que leur foi demeure saine et vigoureuse (Tit., I 13). C'est pour obéir à cet appel de l'Esprit-Saint, c'est pour accomplir un devoir strict de notre charge pastorale et pour empêcher nos ouailles, selon les règles de la prudence, de s'égarer sur les chemins larges de la perdition, que nous revenons, aujourd'hui, nos très chers frères, vous entretenir du grave sujet de la sanctification du dimanche.

Il y a quelques années, nous vous rappelions la grande loi du repos dominical et nous insistions surtout pour faire cesser le travail en ce saint jour. Si les abus très réels que nous condamnions alors ne sont pas encore totalement disparus, nous pouvons espérer cependant que, bientôt, grâce aux efforts des gens de bien, le travail, le dimanche et les jours de fête, cessera dans notre province.

Aujourd'hui, notre charge pastorale nous oblige à vous parler de la profanation du dimanche par les divertissements défendus. Nous le faisons, parce que, comme aux premiers jours de l'Eglise, "il y a des gens qui enseignent, pour un intérêt, ce qu'on ne doit pas enseigner et qui troublent le peuple fidèle" (Tit., I, 12).

Le dimanche est à Dieu, c'est son jour (Ex., XX, 10). Et il veut que nous l'observions (Deut., V, 15), parce qu'il est, entre lui et nous, le signe manifeste de notre alliance perpétuelle (Ex., XXXI, 13). C'est pourquoi le Seigneur nous fait dire par Moïse: "Gardez mon sabbat, car il est saint; celui qui le profanera mourra". (Ex., XXXI, 14).

Or, il y a une tendance croissante, que l'on remarque surtout dans les villes, à transformer le jour du Seigneur en un jour profane, en un jour de lucre et de péché, par l'organisation d'amusements, qui, parfois inoffensifs en eux-mêmes, deviennent irrépréhensibles le dimanche et les jours de fête. Nous voulons parler de ces divertissements qui tournent en opérations d'argent, passionnant outre mesure l'esprit des fidèles, font perdre graduellement le respect de ce saint

jour, et, quelquefois même, transgresser gravement la loi du dimanche.

Les vénérables Pères du premier Concile plénier de Québec, s'inspirant de la tradition catholique, avaient déclaré que l'on ne pouvait pas permettre, les dimanches et les jours de fêtes religieuses, les amusements publics pour lesquels on exige un prix d'entrée, même si ces amusements sont organisés au bénéfice des œuvres pies (Canon 544). Cette législation de l'Eglise canadienne, approuvée par le Saint-Siège, n'est nullement tombée en désuétude. Les évêques, à tour de rôle, se sont appuyés sur cet article de notre droit particulier, chaque fois qu'ils ont voulu rappeler ce point de discipline et garder au dimanche sa physionomie véritable de jour saint et sanctificateur.

Si donc des amusements, honnêtes mais payants, ne sont pas permis les dimanches et les jours de fête, même si on les organise pour servir à la charité et à la religion, que ne faut-il pas penser et dire de certains amusements, d'une moralité douteuse, qui offrent habituellement un aliment aux passions et qui n'ont d'autre but que de satisfaire la cupidité de quelques hommes qui veulent s'enrichir le dimanche encore plus sûrement que la semaine? Il s'agit, en particulier, des représentations théâtrales et cinématographiques, qui remplacent pour plusieurs l'édifiant spectacle de nos offices liturgiques et qui se donnent chez nous, les dimanches et les jours de fête, au mépris de nos lois ecclésiastiques et civiles. Vous savez tous, nos très chers frères, que le commerce est défendu le dimanche. Or, ces représentations, par leur multiplicité et leur allure d'opérations financières et industrielles, constituent aujourd'hui une véritable profanation du jour du Seigneur que la conscience catholique ne peut pas tolérer. Ne pas les condamner avec énergie, ne pas presser leur disparition les jours de dimanche et de fête, causerait un scandale bien propre à troubler les bons catholiques et à mal édifier ceux qui ne partagent pas nos croyances. Les uns et les autres jugent, à bon droit, que l'on peut se reposer et se récréer sans violer le caractère sacré du dimanche.

C'est pourquoi, nos très chers frères, nous faisons appel à votre esprit chrétien et à votre foi en l'autre vie. Nous vous prions de veiller avec soin à ce que dans votre famille et dans votre paroisse, les dimanches et les fêtes d'obligation soient religieusement observés par la cessation du travail, par l'assistance aux offices divins, l'audition de la parole de Dieu, la fréquentation des sacrements, la prière et les bonnes oeuvres et aussi par la disparition des amusements qui offrent un caractère de lucre ou de dissipation inconciliable avec la sainteté de ces jours.

Ayez à coeur, par votre vigilance et votre exemple, de maintenir le

jour du Seigneur en grand honneur parmi nous et de ne permettre à personne de venir le profaner et d'en faire un jour de malédiction. Usez de tous les moyens honnêtes pour faire disparaître, les dimanches et les jours de fête, ces œuvres si peu conformes à notre esprit chrétien et à nos traditions nationales, telles que les représentations théâtrales et cinématographiques, et autres organisations entreprises dans un but de lucre. Servez-vous, au besoin, de la loi civile, et, si on réussit encore à l'éduquer, nous avons confiance que nos législateurs se feront un devoir de l'amender, de la préciser, de la renforcer et de la munir de sanctions efficaces.

En conséquence, de notre propre autorité, et en conformité avec la tradition catholique et le droit en vigueur parmi nous, nous rappelons aux catholiques qu'il y a pour eux un devoir grave de s'abstenir de toute organisation faite, le dimanche et les jours de fêtes d'obligation, dans un but purement commercial et lucratif, et nous défendons formellement aux fidèles de nos diocèses d'organiser l'un ou l'autre de ces amusements pour lesquels on exige un prix d'entrée, même si les revenus en sont destinés au soutien des oeuvres pies.

Sera la présente lettre pastorale sans commentaire et publiée au prône de toutes les églises paroissiales et autres où se fait l'office divin, le premier dimanche après sa réception.

- + RAYMOND-MARIE, arch. de Québec. + GEORGES, arch. de Tar. Coad. de Montréal. + MICHEL-THOMAS, év. de Chicoutimi. + FRS-XAVIER, év. des Trois-Rivières. + J.-S.-HERMANN, év. de Nicolet. + GUILLEAUME, év. de Joliette. + JOS.-ROMUALD, adm. ap. de Rimouski. + JOSEPH-EUGENE, év. de Mont-Laurier. + FRS-XAVIER, év. de Gaspé. + LOUIS, év. de Haileyburg. + FABIEN-ZOEL, év. de Saint-Hyacinthe. + JOSEPH-ALFRED, év. de Valinfield. + ALPHONSE-OSIAS, év. de Sherbrooke. + J.-M., év. de Legie, Vic. ap. du Golfe Saint-Laurent. + EM.-ALPHONSE, év. de Thénosis, aux. de Montréal. + ALFRED-ODILON, év. de Barca, aux. des Trois-Rivières. + J.-L.-OMER, év. de Doherty, aux. de Québec. Mgr Joseph CHARBONNEAU, vic. capit., Ottawa. Par mandement de Nos Seigneurs, Albert VALOIS, chanoine, Chancelier, Montréal.

quel un metteur en page distrairait à insérer un bout de chronique scientifique. Un rapprochement aussi cocasse peut se produire demain ici ou ailleurs. Voici comme se mêlent les deux textes, pour faire le mastic: "Il est impossible de ne pas voir le singulier contraste qui existe entre la façon dont l'on traque, par exemple, les vendeurs de boissons sans licence, comme les chauffeurs imprudents et celle dont l'on traite les violateurs de la loi du dimanche. Ils sont constitués essentiellement en une bouteille intérieure en acier électrolytique très ductile sur la paroi extérieure de laquelle un double système de frettes longitudinales et transversales est appliquée..." Et cela continue pendant cinquante lignes. Personne ne soupçonnera notre camarade dans la reproduction de l'article duquel a lieu ce mastic, d'avoir jamais décrit en termes aussi techniques les violateurs de la loi du dimanche, "constitués essentiellement en une bouteille intérieure en acier". Encore s'il s'agissait des vendeurs de boissons sans licences...

G. P.

Alfred De Sève

Encore qu'il fût retiré depuis longtemps dans le professorat et qu'il ait dépensé par ailleurs une large part de ses activités dans d'autres domaines, Alfred De Sève, par sa mort, laisse un vide profond dans notre monde musical. Qui aurait pu reconnaître en ces derniers temps, sous l'aspect d'un

grand vieillard aux habitudes méthodiques, à la démarche compassée, le virtuose d'autrefois, alors que dans l'éclat de la jeunesse et de talent, beau comme un jeune dieu, il déchaînait les applaudissements par son jeu brillant, son tempérament fougueux et primesautier? Et cependant, ceux qui l'ont connu alors vous diront que ses débuts furent magnifiques.

Né à Montréal, en 1860, Alfred De Sève manifesta tout jeune un talent de violoniste hors pair. C'est au Collège Sainte-Marie, où il était élève, qu'il cueillit, je crois, ses premiers lauriers. Après avoir travaillé sous la direction d'Oscar Martel et de Jéhu-Prume, il partit bientôt pour Paris où il étudia plusieurs années avec Léonard et Viénot, temps, ayant alors pour camarade et ami Eugène Ysaye. Ses succès furent marqués. Très applaudi dans de nombreux concerts donnés à Paris, il revint à Montréal précédé d'une réputation enviable. Son retour fut signalé par les gazettes du temps, où nous lisons de très vifs éloges, et vraiment il n'eut pas à se plaindre de la froideur de ses compatriotes. Mais il crut sans doute que de rares concerts ne pouvaient suffire à son activité. De même que Calixa Lavallée, il alla se fixer à Boston. C'est dans cette ville qu'il exerça ses talents, soit comme professeur au Conservatoire, comme violon solo du Boston Symphony Orchestra, comme maître de chœur à la cathédrale, ou encore comme soliste dans les concerts. La carrière d'Alfred De Sève à Boston, qui couvre une période de vingt années, fut pleine d'éclat. Elle suffirait à illustrer son nom.

Néanmoins, il y a quelque trente ans, jeune encore, De Sève revint dans sa ville natale. On disait alors couramment qu'il rentrerait dans son pays après fortune faite à l'étranger. Mais Montréal, dans l'interval, avait changé; l'étude du violon s'y était développée, et les élèves affluèrent chez lui de toutes parts. De Sève, que des malheurs intimes avaient touché, comprit la nécessité de se remettre au travail. Une oisiveté élégante est impossible à qui n'est pas heureux, et tout artiste qui l'a été. De Sève était rien moins que dilettante. Ce fut tant mieux pour l'art. Cette période, que la mort vint de terminer, a été la moins éclatante, la moins extérieure de sa carrière, mais non la moins féconde; car dès lors il donna une impulsion nouvelle aux études, transmit à de nombreux disciples les traditions d'école, forma des artistes qui sont aujourd'hui des maîtres. C'est que De Sève, avec ses qualités et ses défauts, fut tout de même une personnalité de premier plan. Robuste au physique, absolu dans ses idées, autoritaire, il exerça sur ses élèves un magnétisme qui révélait les talents les plus endormis. Nature puissante, débordante, excessive, il savait imprimer à leur jeu la confiance, l'autorité et une fougue spéciale qui pouvait offusquer les délicats, mais dont personne ne voudrait contester la haute saveur. J'ai souvent rencontré De Sève. Il fréquentait alors chez le compositeur Guillaume Gouture. Les réunions où l'on coudoyait chez un tel maître des personnalités comme De (Suite à la page 2)

Trois grandes découvertes médicales récentes

L'insuline, par l'école physiologiste de Toronto, les anatoxines, dues à Ramon, et le Bactériophage, découverte du Canadien français d'Hérelle — Causerie du Dr Pierre Masson au Cercle Universitaire samedi soir

L'on sait maintenant qu'il existe un microbe du microbe, un microbe infiniésimal qu'on n'a jamais pu voir mais dont on a pu constater la présence, parce qu'il détruit les microbes qui s'attaquent aux hommes et aux animaux, le bactériophage. Peu de gens, en dehors de la science médicale, savaient que celui qui a découvert le bactériophage — c'est peut-être la plus grande découverte moderne en science médicale, disait le Dr Pierre Masson, au Cercle Universitaire samedi soir, — s'appelle d'Hérelle, et que ce savant est un Canadien français.

Le Dr Pierre Masson, professeur d'anatomie pathologique, à l'Université de Montréal, a parlé devant deux cents membres du Cercle et leurs invités, samedi soir, de trois grandes découvertes de la science médicale en ces dernières années, et il a expliqué en détail comment les savants en sont venus, et après quelles circonstances, à faire ces découvertes. Il a terminé en insistant sur la nécessité pour un pays d'avoir des laboratoires de recherches scientifiques et d'y maintenir des savants qui consacreront leur vie à ces recherches dans les différents domaines parce que ce sont eux qui assurent le progrès de la science et la valeur d'un pays. Comme exemple, M. Masson a cité la découverte de Banting qui, avec quelques autres, est parvenu à isoler l'insuline et a donné la gloire à l'Université de Toronto, à laquelle il appartient.

Le président du Cercle Universitaire, M. Edouard Montpetit, a présenté le conférencier. Il a rappelé sa carrière de savant en France et l'œuvre qu'il accomplissait chaque année chez nous depuis qu'il a consenti à venir professer à l'Université de Montréal tous les ans.

Le doyen de la Faculté de médecine, M. le Dr de Lotbinière Harwood, a remercié le conférencier. Il a rappelé les progrès considérables accomplis par la Faculté de médecine depuis quelque trente années et il a souligné ce passage de la conférence où le Dr Masson dit l'importance qu'il y a d'assurer des fonds suffisants aux recherches scientifiques.

"Tous les jours de l'année, dit-il nous lisons les journaux et nous entendons parler de millions. Ce sont des millions dans des entreprises industrielles, des millions dans nos chutes d'eau, des millions qui représentent l'exploitation de nos forêts, des millions pour l'exploitation de nos routes. Mais pourquoi pas quelques millions, trois ou cinq, pour la recherche scientifique? Je sais qu'on nous a promis une plus grande subvention à l'Université. Le premier ministre, M. Alexandre Taschereau, nous dit: 'Ayez confiance dans la Providence et dans le gouvernement de Québec, et nous avons confiance en cette parole du premier ministre qui est une promesse. Nous attendons...'"

LE DR PIERRE MASSON

Les progrès de la médecine sont relativement récents et n'ont réellement commencé que depuis le moment où l'ancien art médical a adopté les méthodes des sciences physiques, chimiques et naturelles, c'est-à-dire depuis le XIXe siècle.

Ces progrès sont de plus en plus rapides et le Dr Masson choisit comme thème de sa causerie, non pas toutes les découvertes médicales récentes, mais trois seulement, âgées de moins de 10 ans: celles de l'insuline faite par l'école physiologiste de Toronto, des anatoxines, dues à Ramon, et du bactériophage, œuvre du Canadien français d'Hérelle.

Le Dr P. Masson dépeint la série de travaux qui ont conduit à ces découvertes et montre leur importance pour l'humanité, puisque l'insuline prolonge et rend tolérable la vie du diabétique, puisque les anatoxines supprimeront dans un avenir prochain la diphtérie, et que le bactériophage aura les mêmes effets sur la dysenterie, la typhoïde, sans parler de nombreuses épidémies.

Il montre ensuite quelles conditions sont requises pour que de telles découvertes puissent être faites et termine de la façon suivante: "Ainsi, pour que les découvertes se produisent, il faut des hommes instruits, qui aient le goût de la recherche pour elle-même, qui travaillent isolément, si ce sont des génies, en équipes, si ce ne sont que des hommes ordinaires, et qui aient des moyens de travail."

Puis les chercheurs seront nombreux, plus fréquentes seront les découvertes.

Mais pour que ces chercheurs puissent étudier en grand nombre

Décès

PERRAULT. — A Montréal, le 26 novembre 1927, à l'âge de 82 ans, est décédé M. J.-N. Perrault, ancien directeur-général des écoles catholiques de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira à 8 h. 30 a.m. de l'église des Sources-Montées de Montréal, et ira se faire à 9 heures a.m. au service de la messe à l'église Saint-Louis de France, où le service aura lieu à 9 heures a.m. et sera de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALLAIRE. — A Montréal, le 28 novembre 1927, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Dallaire, époux de Mme Clara Richard. Les funérailles le 30 courant. Le convoi funèbre partira du no 6077 de Saint-Valier, à 8 heures 45 du matin, pour se rendre à l'église Saint-Edouard, où le service sera célébré à 9 heures, et où la messe sera dite à 10 heures, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La Société Coopérative DE TRAIIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
EST 1235
142 RUE SAINT-CATHERINE EST

Qualité-Satisfaction
Pour quiconque a le sens du beau, le prix n'est rien, pour ne rien dire de la satisfaction obtenue.
LES PLUS BEAUX TAPIS
se trouvent chez
M. J. LALONDE & FRERES
4569 Ave du Parc 1552 Est, Ste-Catherine
Près Mont-Royal En face gare Moreau

ALFRED DE SEVE
(suite de la 1ère page)
Sève, J.-D. Dussault, l'organiste de Notre-Dame, le professeur Paul Lafleur, plus tard le docteur Saluste Duval et nombre d'amateurs distingués, ne manquaient certes pas d'interêt. Là, faisant trêve aux affaires, De Sève redevenait artiste et sa conversation spirituelle nous charmait. Duval était intarissable et sa mémoire était prodigieuse. Couture avait la répartie cinglante et des mots à l'emporte-pièce. Dussault, avec sa bonhomie souriante, soulait ses opinions jusqu'au bout. Il y avait des heures, mais il y circulait une vie intense.

Tout cela est loin. C'est le passé. Depuis plusieurs années De Sève sortait peu, vivait seul après de sa chère malade qu'il entourait de soins, après de celle qui voit aujourd'hui partir le compagnon de son existence et qui peut-être ne comprendra pas...

De Sève a eu le bonheur, à la fin de sa vie, de se détacher des biens terrestres pour ne penser qu'aux biens qui demeurent, aux seuls biens qui importent. C'est en bénissant la miséricorde divine qu'il est pieusement décédé.

Il emporte les regrets et le souvenir ému de ceux qui l'ont admiré pour son très grand talent, pour sa carrière glorieuse et le lustre qu'il a jeté sur l'art musical au Canada.

Arthur LETONDAL

Demain soir
LE CONCERT DES AVEUGLES
Voici le programme du concert que donneront au Windsor demain soir les Aveugles de Nazareth (les derniers billets, très peu nombreux, sont en vente à Nazareth, 95, St-Catherine ouest, téléphone Lancaster, 0444):

Trois Psalmes de Lili Boulanger: Psalme 24: La terre appartient à l'Eternel. Psalme 129: Du fond de l'abîme. Psalme 128: Ils m'ont opprimé. Soli et chœurs.

Trois chœurs de Maurice Ravel: Nicolette, chœur; Trois beaux Oiseaux du paradis, soli et chœur; Ronde, chœur.

M. Paul Doyon: Le Coin des enfants, par Claude Debussy, suite pour piano.

Trois chœurs de G. Saint-Saëns: Calme des nuits, chœur; Les fleurs et les arbres, chœur; La Nuit, chœur avec solo de soprano et obligato de flûte.

Trois chansons françaises harmonisées par Maurice Emmanuel: Chez Jean Nicot, soli et chœur; M'y allant promener, soli et chœur; Les douze mois de l'année, soli et chœur.

Robert Choquette
A LA SALLE SAINT-SULPICE
Pour se conformer à la dernière lettre pastorale des autorités ecclésiastiques de la province de Québec, la soirée où Robert Choquette lira quelques pages de son nouveau livre *La pension Leblanc* aura lieu le 9 au soir au lieu du 8, à la salle Saint-Sulpice.

Chemin de fer Pacifique Canadien
SERVICE DES TRAINS DE VOYAGEURS ENTRE MONTREAL ET NEWPORT
Le train No 212 qui part de Montréal, gare Windsor, à 9 h. 10 tous les avant-midi, ne circule que jusqu'à Newport et le train No 211 part de Newport à 4 h. 15 tous les après-midi pour Montréal. Ces deux trains circulent d'après l'horaire régulier. (r.)

ACHETEZ VOTRE MANTEAU DE FOURRURE A LA MANUFACTURE

CUMMINGS & CUMMINGS LIMITED
Angle rue St-Paul et St-Sulpice
Ouvert le samedi après-midi. Juste en arrière de l'église Notre-Dame.

Payez comptant: vous paierez moins cher

L'HÔTELLERIE
L'ASSOCIATION DES HOTELIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC A TENU UNE REUNION SAMEDI AU WINDSOR

Les membres de l'Association des hôteliers de la province de Québec ont tenu une réunion à l'hôtel Windsor, samedi, après un déjeuner qui leur a été servi par les autorités de l'hôtel.

Les hôteliers ont discuté les moyens d'amener les touristes en Canada surtout dans la province de Québec, de la façon de diriger un hôtel et des moyens de promouvoir les intérêts de l'association et de l'agrandir.

On a décidé de coopérer avec les autres associations d'hôteliers canadiens et d'essayer de former une association qui couvrirait tout le Dominion. Elle se diviserait en deux sections: celle de l'ouest, comprenant la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, et le Manitoba et l'autre comprenant les associations des provinces de l'est, soit l'Ontario, Québec et les provinces maritimes. Les délégués de toutes ces associations se réuniront à Toronto en janvier pour arrêter les détails de l'organisation.

M. B. A. Neale, président de l'association de Québec, sera le délégué de la province de Québec avec

A. — \$395
B. — \$600
C. — \$195
D. — \$450
E. — \$395
F. — \$225
G. — \$195
H. — \$295
J. — \$1800

A. Manteau de mouton de Perse, collet et manchette en ko-linsky. Prix du détail, \$500. Prix de la manufacture, \$395.

B. Manteau d'écrin, nuance hermine d'été. Prix du détail, \$600. Prix de la manufacture, \$600.

C. Manteau en broadtail canadien, collet en renard, prix du détail \$500. Prix de la manufacture, \$195.

D. Manteau en mouton de Perse, collet et manchette en ko-linsky. Prix du détail, \$500. Prix de la manufacture, \$450.

E. Manteau de seal Hudson, qualité exceptionnelle, garni de ko-linsky. Prix du détail, \$500. Prix de la manufacture, \$395.

F. Manteau en rat musqué, collet de belle qualité. Prix du détail \$2,500. Prix de la manufacture, \$225.

G. Manteau de seal Chapal, collet en renard rouge. Prix du détail \$275. Prix de la manufacture, \$195.

H. Manteau en mouton de Perse, peaux parfaitement assorties. Garantie de maître d'Alaska. Prix au détail \$450. Prix de la manufacture, \$295.

J. Manteau en vison canadien de belle qualité. Prix du détail \$2,500. Prix de la manufacture, \$1,800.

BUVEZ l'Eau Minérale du BASSIN DE VICHY CAMILLE
(Embouteillée à la Source même)
Vous éliminerez les toxines qui empoisonnent votre organisme, vous éviterez l'arthritisme, les embarras gastriques et faciliteriez vos digestions.
En vente chez tous les pharmaciens exclusivement.
J. ALFREDOUIMET Agent général pour le Canada, 123, rue St-Paul-est, Montréal

un mélange spécial de jeunes feuilles et de bourgeons de choix donne au thé PRIMUS son aromedistinctif et sa saveur exquise.

Service amélioré MONTREAL et BOSTON
Via le Canadien National
JUSQU'A AVIS CONTRAIRE
LE NEW ENGLANDER
Dép. de Montréal — 8.05 tous les soirs
Arr. à Boston — 8.47 tous les matins

Dép. de Boston — 7.25 tous les soirs
Arr. à Montréal — 7.45 tous les matins

Les trains comprennent des wagons de première, wagon-lit-compartiment-salon, et wagon boudoir, wagon-restaurant de Portland à Boston, servant le déjeuner en arrivant à Boston.

Le Canadien National fait circuler ses trains via Portland, Maine, et par le chemin de fer Boston & Maine. Détails complets et billets au bureau des billets de la ville, 230, rue St-Jacques, Main 4731 ou à la gare Bonaventure.

CANADIEN NATIONAL
Le plus grand réseau ferroviaire en Amérique

CUMMINGS & CUMMINGS

ACHETEZ VOTRE MANTEAU DE FOURRURE A LA MANUFACTURE

CUMMINGS & CUMMINGS LIMITED
Angle rue St-Paul et St-Sulpice
Ouvert le samedi après-midi. Juste en arrière de l'église Notre-Dame.

Paletots en molleton ou en ba-voir avec collet en vraie loutre, pour hommes. Prix du détail \$125. Notre prix de la manufacture — \$95

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

CALENDRIER

Demain: MARDI, 29 novembre 1927.
Saint Saturnin, martyr.
Lever du soleil, 7 h. 11.
Coucher du soleil, 4 h. 12.

DEMAIN

TENDANCE A LA PLUIE
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 28.
Minimum aujourd'hui 20.

Une injonction interlocutoire contre le "Prudential Trust"

Le juge Philippe Demers accorde la requête d'un groupe d'actionnaires

Le juge Philippe Demers a accordé ce matin une requête pour bref d'injonction interlocutoire, à la demande d'un groupe d'actionnaires de la "Prudential Trust Company" pour empêcher le bureau des directeurs de faire un appel de fonds de 10 p.c. chez les actionnaires.

Il y a aussi un bref de "quo warranto" dirigé contre les directeurs, par lequel on conteste la légalité de leur nomination. Le juge Demers a déclaré trouver étrange qu'il n'y eût que neuf personnes pour administrer une institution aussi grande que la "Prudential Trust Co. et que seul pratiquement le gérant-président eût en ses mains le sort de cette compagnie.

L'échevin Morgan est candidat

Au poste de membre de l'exécutif

Les échevins ont tenu un caucus cet avant-midi pour décider certaines des questions qui seront à l'ordre du jour à la séance du conseil de cet après-midi.

A part peut-être quelques motions, il semble bien que les plus importantes décisions du conseil seront l'élection du président du comité exécutif, celle d'un cinquième membre à ce comité, l'élection d'un président de la commission financière et d'un autre pour la présidence de la commission de législation. Enfin on devra élire un représentant de la ville à la Commission métropolitaine.

La présidence du comité, il semble que M. Desroches n'aura pas d'opposition. Comme cinquième membre, les deux candidats entre lesquels la lutte semble surtout se faire sont

MM. Généreux et Turcot. Il semble bien que le vote ne donnera pas une majorité considérable à celui qui sera élu et que le premier sur qui le vote sera pris aura plus de chance que l'autre.

La Commission métropolitaine, l'élection devient plus difficile du fait qu'il faut une majorité du conseil, soit au moins 19 voix, pour qu'un membre soit désigné. Si le conseil ne pouvait s'entendre pour assurer une majorité absolue, le lieutenant-gouverneur en conseil, après trente jours, devra nommer un représentant pour Montréal.

La dernière minute nous apprenons que l'échevin Morgan consent à se laisser porter candidat comme membre du comité exécutif. Cela pourrait bien avoir pour résultat de changer les positions des deux premiers candidats, MM. Généreux et Turcot.

UN RECORD!

Cent Ecclesia à l'adresse des cent premiers inscrits sont partis par la poste aujourd'hui. C'est un record. Les autres suivront dès réception des expéditions de France, dans quelques jours. Tous les jours il nous parvient de nouvelles commandes. Ce livre répond à un besoin si évident que les éditeurs, grâce en grande partie à l'affluence des commandes canadiennes, auront peine à suffire à la demande.

La cause des écoles juives

Londres, 28 (S.P.C.).—L'appel de Hirsch vs la Commission scolaire des écoles protestantes de Montréal et le comité protestant du Conseil de l'instruction publique de la province de Québec, sera probablement entendu devant le comité judiciaire du Conseil Privé, demain. L'appel a été inscrit à la suite d'un jugement de la Cour Suprême du Canada maintenant un jugement de la Cour d'appel de Québec à l'effet que les personnes de croyance hébraïque ne puissent pas être éligibles au poste de commissaires des écoles protestantes, que la commission n'est pas obligée de nommer de professeurs juifs dans ses écoles et que la Législature provinciale ne peut pas passer de loi pour permettre aux personnes de religion hébraïque d'être nommées commissaires.

Le gouvernement de la province de Québec est particulièrement intéressé dans ce jugement parce qu'il y est question de la constitutionnalité des lois scolaires provinciales.

L'Italie et la Grèce

Athènes, Grèce, 28 (S.P.A.).—Le professeur Emilio Bodrero, sous-secrétaire de l'éducation en Italie, a déclaré dans un discours à Zante, Grèce, qu'il n'y avait jamais eu dans l'histoire de la Méditerranée un moment plus propice qu'actuellement pour la conclusion d'une entente entre l'Italie et la Grèce. Le professeur Bodrero a fait cette déclaration aux fêtes qui ont marqué le centenaire de la mort de l'écrivain italien Niccolò Ugo, auxquelles il représentait le gouvernement italien.

Cette déclaration, qui vient au lendemain de la signature du traité entre l'Albanie et l'Italie, est considérée dans les cercles politiques comme significative.

L'essence de moteurs extraite de la houille

Berlin, 28. — S'il faut en croire le Dr Brueckmann, un des directeurs de la compagnie pour l'utilisation des huiles minérales et du charbon, l'Allemagne serait en mesure de créer, d'ici dix ans, moyennant une dépense de 4 à 500 millions de marks, une usine de raffinerie qui lui permettrait de produire des 2,500,000 tonnes de carburant dont elle a besoin annuellement.

Le Dr Brueckmann déclare qu'il base ses estimations sur les derniers perfectionnements qu'a subis le procédé permettant de récupérer l'huile minérale de la houille. Ce procédé, dit-il, a fait de tels progrès, qu'il est d'ores et déjà possible d'extraire 650 kilos de carburant par mille kilos de charbon brut.

Démission du vicomte Ishii

Tokio, 28 (S.P.A.).—Le vicomte Ishii, ambassadeur japonais en France, a résigné, annonce-t-on aujourd'hui.

Aussitôt qu'on aura obtenu l'approbation de la France, on nommera comme successeur au vicomte Ishii un ancien ambassadeur à Washington.

Personne ne prend au sérieux la note de la Russie à la Pologne

C'est ce que vient de déclarer la légation polonaise à Washington qui ajoute que la Pologne n'a aucune intention agressive contre la Lithuanie

New-York, 28. (S.P.A.) — Varsovie ne partage pas le malaise qu'on dit exister dans les cercles gouvernementaux de Moscou, de Berlin et de Kovno à propos de la situation actuelle. La note de la Russie à la Pologne est passée presque inaperçue dans la capitale polonaise. On croit là-bas que la Russie tente tout simplement de créer un courant d'opinion qui lui permettra de participer aux discussions préliminaires, s'il y en a, s'assurant une place à la Société des Nations lorsque l'affaire sera présentée à Genève.

Devant la Ligue, la Lithuanie accuse la Pologne de maltraiter le clergé lithuanien à Vilna. Cela permet à la Pologne de répondre en amenant toute l'histoire de la réclamation de Vilna et de ses relations avec la Lithuanie.

Personne ne prend au sérieux la note soviétique, a déclaré la légation polonaise dans une déclaration émise à Washington. Cette déclaration nie également toute intention agressive de la part de la Pologne contre la Lithuanie.

CES ACCUSATIONS CONTRE LA POLOGNE

New-York, 28. (S.P.A.) — Les dépêches indiquent aujourd'hui que la tension dans les différents capitales européennes s'est accrue à la suite de la publication par les autorités lithuanienes d'accusations disant que la Pologne fomentait une révolte en Lithuanie. On ajoute aussi que la prise de Vilna par la Pologne en 1920 est le principal obstacle à la reprise des relations normales entre les deux pays.

Du côté de la Pologne on nie que ce pays ait eu l'intention d'attaquer la Lithuanie.

Le premier ministre Waldemars, de Lithuanie, a déclaré qu'il avait la preuve que la Pologne se servait des personnes qui se sont enfuies de Lithuanie à la suite de la révolte avortée en septembre dernier pour organiser un nouveau mouvement contre son gouvernement.

ON NE RENONCERA PAS A VILNA. Pour ce qui est des relations diplomatiques rompues depuis la prise de Vilna, le premier ministre

ajoute qu'aucun parti politique en Lithuanie n'est prêt à renoncer à Vilna et à plus forte raison le sien; d'autre part, il serait prêt à reprendre les relations diplomatiques après s'être entendu avec la Pologne à propos de Vilna et du respect de l'indépendance lithuanienne.

Bien que le conseil des ambassadeurs ait approuvé la réclamation de Vilna par la Pologne, la Lithuanie a refusé de reconnaître cette décision.

MENACE INSOLITE

Paris, 28. (S.P.A.) — Les journaux considèrent comme insolite la menace des Soviets à l'égard de la Pologne à la veille des débats de la Société des Nations qu'ils paraissent désirer voir.

"Le Journal" attribue cette attitude à l'intention de vouloir représenter à Genève la Pologne, l'Angleterre et la France comme des foyers de militarisme.

D'après "Le Petit Parisien", le gouvernement de Moscou détourne l'attention du public russe des difficultés intérieures.

AU CARDINALAT

S. G. MGR ROULEAU SERAIT PARI LES QUATRE CARDINAUX QUE S. S. PIE XI NOMMERAIT AU PROCHAIN CONSISTOIRE

Le correspondant de l'Associated Press à Rome transmet la dépêche suivante que nous publions sous toute réserve: "Le Souverain Pontife a décidé définitivement de tenir un consistoire public le 22 décembre pour créer cardinaux: Mgr Raymond-Marie Rouleau, archevêque de Québec, Mgr Zaccaria Martinez y Nave, archevêque de Tolède, Espagne, Mgr Charles-Joseph Binet, archevêque de Besançon, et Mgr Lepicier, évêque titulaire de Tarse, qui remplacera le cardinal Billot comme cardinal français de la Curie."

Les évêques ont demandé que cette lettre soit lue sans commentaires. Je me soumetts à la direction épiscopale, et je ne fais pas de commentaires."

Comme un journaliste poussait l'indiscrétion un peu plus loin et lui demandait si ne considère pas que la lettre épiscopale dispose du rapport que le juge Boyer faisait après avoir tenu la longue enquête du Laurier Palace, M. Taschereau a simplement dit: "Vous pourriez demander cela au juge Boyer."

A Sorel pour l'hiver

Le Québec, de la Canada Steamships Lines, qui faisait le service du fret entre Montréal et Québec, et le Trois-Rivières, qui faisait le même service entre Montréal et Trois-Rivières, sont partis pour Sorel où ils hiverneront. Le Saquegan, qui fait le même service que le Québec, naviguera encore pendant deux ou trois jours avant de cesser son service.

On sait que l'an prochain, le Québec deviendra le Beauport et qu'il sera affecté spécialement aux pèlerinages et aux voyages d'excursion. Le Saquegan fera le service entre Québec et le Saguenay et le service quotidien entre Montréal et Québec sera assuré par deux nouveaux navires, dont l'un, le Tadoussac, a été lancé il y a quelques semaines et l'autre sera lancé le printemps prochain aux chantiers Davie, à Lauzon.

Noyé dans le port de Québec

Québec, 28. (D.N.C.) — Adolphe Desjardins, de Sayest, Nouveau-Brunswick, de passage à Québec, s'est noyé samedi soir dans des circonstances assez mystérieuses. Il se promenait dans le port, à l'extrémité du quai du brise-lame avec un ami, lorsque, d'après le récit de ce dernier à la police, le pied lui glissa. Il disparut sous l'eau pour ne plus reparaitre. Personne n'a eu connaissance de l'accident lui-même, si ce n'est le compagnon du défunt, qui est gardé à vue par les détectives. Aucune arrestation n'a encore été portée contre qui que ce soit. L'affaire sera probablement soumise aujourd'hui au procureur général.

Le budget allemand

Berlin, 28 (S.P.A.) — Le Dr Koehler, ministre des finances, a déclaré à l'agence Wolff, que le budget de l'Allemagne pour 1928 ne dépassera celui de l'année courante de 367 millions de marks et il n'y aura pas de déficit malgré une augmentation près de 400 millions de marks pour le plan Dawes.

Le Vidor est à New-York

New-York, 28 (S.P.A.) — Le Vidor, le yacht de M. R.-C. Durant, est à l'ancre aujourd'hui au large de City Island où il est arrivé sans bruit au cours de la nuit sous le couvert de brouillard, après avoir échappé au gouvernement canadien.

Un représentant de M. Durant a déclaré qu'il n'y avait que les membres de l'équipage à bord du yacht lorsqu'il est arrivé. Il n'est pas probable que les officiers de la douane saisissent le yacht parce qu'il a quitté un port canadien sans les documents nécessaires.

Six mois de travaux forcés

Le juge Lacroix a condamné Roy Pierce, coupable d'avoir détourné un camarade de travail d'une somme de 860, à six mois de prison aux travaux forcés.

Pierce avait induit son camarade à abandonner le travail sur la ferme à est Brome et à venir travailler en ville. Une fois à Montréal, Pierce a fait retirer l'argent que son ami de la banque et l'a volé la nuit suivante, durant son sommeil.

SANS COMMENTAIRE

C'EST AINSI QUE M. TASCHEREAU A LU LA LETTRE DE NN. SS. LES EVEQUES AU SUJET DES REPRESENTATIONS DU DIMANCHE

Le premier ministre de la province, M. L.-A. Taschereau, a entendu, hier, la lecture de la lettre que NN. SS. les évêques ont adressée aux fidèles au sujet du théâtre, du cinéma et des représentations du dimanche. Il n'a aucun commentaire à faire cependant.

A des journalistes qui l'interrovaient, ce matin, il a répondu: "Les évêques ont demandé que cette lettre soit lue sans commentaires. Je me soumetts à la direction épiscopale, et je ne fais pas de commentaires."

Comme un journaliste poussait l'indiscrétion un peu plus loin et lui demandait si ne considère pas que la lettre épiscopale dispose du rapport que le juge Boyer faisait après avoir tenu la longue enquête du Laurier Palace, M. Taschereau a simplement dit: "Vous pourriez demander cela au juge Boyer."

Le rapport du juge Boyer donnera-t-il lieu à quelque mesure législative au cours de la prochaine session? Le premier ministre ne saurait le dire encore. Il tient cependant à ce que l'on sache qu'il a lu la lettre des évêques, mais sans faire aucun commentaire.

M. Taschereau — il avait passé la journée de vendredi à Montréal — est revenu pour assister au banquet qui sera offert ce soir à M. Joseph Cohen, le nouveau député de Saint-Laurent, et à quelques autres.

Au cours de la matinée, il a reçu une délégation des inspecteurs des écoles protestantes de Montréal. Ceux-ci ont dû lui demander une augmentation de traitement. En ce cas, le premier ministre a promis de prendre la question en sérieuse considération.

M. Taschereau a appris aux journalistes que son gouvernement n'a pas l'intention, pour le moment, de s'occuper de trouver un local plus convenable à la Cour des jeunes délinquants. C'est une question qui relève des autorités municipales. La ville de Montréal, lors de la dernière session, a obtenu l'autorisation de dépenser une certaine somme d'argent pour établir ce tribunal dans de nouveaux quartiers. M. J.-A.-A. Brodeur s'en occupait très sérieusement quand la mort est venue le surprendre. Il n'y a pas de doute que son successeur aura le même souci et que l'affaire sera réglée promptement.

Mort de M. J.-N. Perrault

M. J.-N. Perrault, ancien directeur-général de la Commission des écoles catholiques de Montréal, est mort samedi soir à l'hôpital Notre-Dame, après une longue maladie. Il était âgé de 62 ans.

Lui survivent, une sœur, Rebecca, Mme J.-O. Archambault, quatre nièces, Mlle Eva Farand, Alice, Simone et Françoise Perrault, un neveu, M. Omer Archambault et un arrière-neveu, M. Henri-Paul Farand.

M. Perrault fut le troisième directeur-général des écoles catholiques de Montréal, succédant à M. A.-O. Lacroix, en 1908. Il avait démissionné en 1917.

Le défunt avait d'abord fait de l'enseignement à la Rivière-Beaudette, puis à la maîtrise de Saint-Pierre et à l'Académie du Plateau.

Il succéda à M. A.-O. Lacroix, une première fois, le 28 juin 1904, comme principal de l'école Montcalm, et une seconde fois, le 10 mars 1908, comme directeur-général des écoles.

La disparition de Mme O. Gobeil

Saint-Hyacinthe, 28 (D.N.C.) — L'étrange disparition de Mme Gobeil, résidant à Saint-Basile, Saskatchewan, connue de cette ville, fait ici le sujet de toutes les conversations. Mme Gobeil, née Josephine Messier, a quitté sa demeure jeudi dernier, dans la matinée, en route pour le marché, selon le récit de sa bonne, Mlle Eva Laroche. Il était alors environ neuf heures. Elle n'est pas revenue depuis. On a cru d'abord quelle avait pu se rendre chez des parents, mais l'absence se prolongeant, et les recherches faites ne donnant aucun résultat, M. Gobeil a averti le chef de police.

L'institut des prêtres de Sainte-Marie

Québec, 28. — Les révérends Pères Lucien Léonard, délégué régional, résidant à Saint-Basile, Saskatchewan; Antonio Brien dit Desrochers, curé, et Paul Renut, missionnaire, résidant tous deux à Charlemagne, province de Québec, sollicitent de la Législature de Québec, à sa prochaine session, une loi les constituant, eux, leur communauté et successeurs, en corporation sous le nom de l'Institut des Prêtres de Sainte-Marie; les fins de cet institut seront surtout la prédication et l'éducation et ses pouvoirs seront ceux généralement accordés en cas semblable. Le siège social de l'institut sera à Charlemagne.

Le procès d'Henri Fortin

La Cour d'assises a commencé à instruire ce matin, la cause d'Henri Fortin et d'Alice Fortin, accusés d'avoir conspiré pour forger des signatures et des chèques, pour un gros montant, au désavantage de la Banque Royale, où Fortin était commis.

D'après la poursuite, Fortin enregistrait comme fermés les comptes de nombreux dépositaires et retirait l'argent. La banque éfarfée de voir ainsi ses clients disparaître a enquêté pour apprendre que lesdits dépositaires avaient retiré l'argent.

Un représentant de la banque a passé l'avant-midi à produire des chèques que la banque a payés à Fortin et au véritable proprio, c'est-à-dire deux fois.

Mort de M. J.-N. Perrault

M. J.-N. Perrault, ancien directeur-général de la Commission des écoles catholiques de Montréal, est mort samedi soir à l'hôpital Notre-Dame, après une longue maladie. Il était âgé de 62 ans.

Lui survivent, une sœur, Rebecca, Mme J.-O. Archambault, quatre nièces, Mlle Eva Farand, Alice, Simone et Françoise Perrault, un neveu, M. Omer Archambault et un arrière-neveu, M. Henri-Paul Farand.

M. Perrault fut le troisième directeur-général des écoles catholiques de Montréal, succédant à M. A.-O. Lacroix, en 1908. Il avait démissionné en 1917.

Le défunt avait d'abord fait de l'enseignement à la Rivière-Beaudette, puis à la maîtrise de Saint-Pierre et à l'Académie du Plateau.

Il succéda à M. A.-O. Lacroix, une première fois, le 28 juin 1904, comme principal de l'école Montcalm, et une seconde fois, le 10 mars 1908, comme directeur-général des écoles.

Pendant qu'il exerçait cette dernière fonction il a vu annexer à celle de Montréal sept commissions indépendantes et construire douze écoles nouvelles.

En 1917 il fut élu membre du bureau central de la Commission des écoles. En même temps le territoire scolaire de Montréal était divisé en quatre districts, chacun ayant son directeur-général. En 1921, il se retira complètement de la Commission. Il restait cependant délégué à la commission administrative du fonds de pension des instituteurs et des institutrices.

Le tamponnement de Smiths Falls

Quatre personnes succombent à leurs blessures

D'après une information qui vient d'arriver aux bureaux généraux du "Pacifique Canadien" ici, ce matin, la liste des morts dans la collision d'un convoi de voyageurs avec un train de marchandises près de Smiths Falls, est de quatre.

Le mécanicien du convoi des voyageurs, W. Burnett, a succombé à ses blessures de même que deux hommes et une femme. Ces trois derniers sont des étrangers et les autorités n'ont pas encore réussi à établir leur identité.

Dix-huit personnes du rapide ont été conduites aux hôpitaux de Smiths-Falls et de Toronto. Plusieurs n'avaient que des blessures insignifiantes et elles sont parties après avoir été pansées. Les autres se portent bien ce matin.

La voie, qui est la principale entre Montréal et Toronto, sera libérée aujourd'hui. Des équipes de cheminots y travaillent actuellement.

Réouverture de la route Montréal-Québec

Québec, 28. (D.N.C.) — Le sous-ministre de la voirie, M. J.-L. Boulanger, nous informe que la route nationale, entre Québec et Montréal, sera probablement rouverte au trafic sur toute sa longueur à la fin de cette semaine. Actuellement, la route est condamnée entre Donnacona et Cap Santé, et les automobilistes doivent faire un assez long détour par Pont Rouge. Les travaux à Donnacona ne sont pas prêts d'être terminés mais le département de la Voirie construira des ponts sur chevalets aux deux endroits où l'eau a creusé des crevasses. Ce sera un chemin temporaire seulement mais qui rendra de grands services.

L'ENLEVEMENT DES BOUÉES

ON COMMENCE CE TRAVAIL AUJOURD'HUI — SUSPENSION DE LA NAVIGATION DE NUIT ENTRE MONTREAL ET QUEBEC

Le ministère de la Marine commencera aujourd'hui l'enlèvement des bouées à gaz entre Montréal et Québec et les remplacera par les bouées d'hiver, en acier, qui peuvent supporter les glaces et la débâcle sans broncher.

Cela veut dire que la navigation de nuit entre Montréal et Québec sera interrompue.

Il y a 95 bouées entre Montréal et Québec et 400 de Montréal à la mer. Les autres seront enlevées un peu plus tard.

DEPART DE L'ALBI

Le cargo français Albi a appareillé hier après avoir été cinquante jours amarré à nos quais. L'Albi avait appareillé le 8 octobre dernier, mais au moment du départ, sa cargaison de rebuts de fer avait été saisie parce qu'une partie n'avait pas été payée.

Les armateurs ont fourni une garantie de \$15,000 pour que la saisie soit levée et après avoir déchargé la cargaison de rebuts de fer, un cargo de 120,000 boisseaux de céréales, l'Albi est parti hier pour Rotterdam.

LE MONTCLAIRE A SAINT-JEAN

Saint-Jean, N.-B., 28. — Le Montclair, de la Pacific Canadian, a inauguré la saison de navigation d'hiver à Saint-Jean. Il est arrivé à minuit samedi de Liverpool avec 292 passagers et 2,500 tonnes de cargaison générale.

LES PASSAGERS DEBARQUES A QUEBEC

Québec, 28 (S. P. C.). — Le nombre des passagers transatlantiques qui ont adopté la route du Saint-Laurent au cours de la saison de 1927, dépasse de beaucoup celui de la saison de navigation précédente. Les chiffres obtenus aujourd'hui démontrent qu'un grand total de 118,315 passagers sont arrivés à Québec au cours des sept derniers mois de navigation, à comparer avec 107,241 l'an dernier, soit une augmentation de 11,074. Il y a aussi une forte augmentation dans le nombre des paquebots faisant escale dans ce port, ceux-ci étant au nombre de 165 à comparer avec 147 en 1926.

Une particularité intéressante de la saison de navigation qui vient de se terminer, c'est que le nombre des passagers touristes de troisième classe a augmenté dans une proportion de 200 pour cent. Quatre compagnies de navigation ont transporté 18,532 personnes appartenant à cette classe de passagers, comparativement à 6,989 l'an dernier.

ECHOUEMENT D'UN CARGO

Québec, 28 (D. N. C.). — Un nouvel échouement s'est produit hier midi à environ trois milles en bas du quai des Trois-Rivières. Le City of Windsor de la Canada Steamship Lines, a touché fond en dehors du chenal à quelques milles de son quai, au milieu d'une brume épaisse. Comme la marée se fait sentir d'une façon presque imperceptible à cet endroit du fleuve, le cargo n'a pu se remettre à flot de lui-même et un remorqueur a été envoyé à son secours. On ne croit pas qu'il ait subi des dommages.

LA NAVIGATION SUR LES GRANDS LACS

On répétait dans les cercles maritimes depuis quelques jours que les navires des grands lacs seraient forcés de cesser leur service après le 31 novembre à cause des tarifs prohibitifs exigés par les compagnies d'assurance. Interrogé à ce sujet, M. Enderby, de la Canada Steamship Lines, a déclaré que cette rumeur est fautive et que les navires des lacs navigueront tant que la température le leur permettra et aussi longtemps qu'il y aura des cargaisons à transporter.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

L'Ascania, Cunard, de Southampton, arrivera à Halifax samedi; L'Athena, Anchor-Donaldson, de Glasgow, arrivera à Halifax samedi; Le Montrose, Pacifique Canadien, de Liverpool, arrivera à Saint-Jean samedi;

L'Empress of Asia, Pacifique Canadien, de Hong-Kong, arrivera à Vancouver samedi; L'Ausonia, Cunard, de Montréal, arrivera à Plymouth dimanche;

Le Letitia, Anchor-Donaldson, de Montréal, arrivera à Liverpool samedi; Le Melita, Pacifique Canadien, de Montréal, arrivera à Liverpool samedi;

Le Regina, White Star, de Montréal, arrivera à Liverpool samedi; L'American Shipper, American Merchant, de Londres, arrive à New-York aujourd'hui;

L'Antonia, Cunard, de Southampton, arrive à New-York aujourd'hui; Le Carinthia, Cunard, de Liverpool, arrive à New-York aujourd'hui;

Le Celtic, White-Star, de Liverpool, arrive à New-York aujourd'hui; Le Leviathan, U.S.L., de Liverpool, arrive à New-York aujourd'hui;

Le Minnetonka, Atlantic Transports, de Londres, arrive à New-York aujourd'hui;

Le Pennland, Red-Star, d'Anvers, arrive à New-York aujourd'hui; L'Hamburg, Hamburg-Américaine, de Hambourg, arrive à New-York aujourd'hui;

Le President Wilson, Dollar, de Marseilles, arrivera à New-York demain;

Le Volendam, Hollandaise, de Rotterdam, arrivera à New-York demain;

BOURSE DE NEW-YORK

Cours communiqués par Geffroy et Cie. Membres de la Bourse de Montréal, 101, rue Notre-Dame ouest.

Table with 2 columns: Stock Name and Price. Includes American Chemical, American Cotton, American Woolen, Anacosta, etc.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Mount Ciel Ltd. Membres de la Bourse des mines de Montréal, 4 rue de l'Hôpital, Montréal.

Table with 2 columns: Mine Name and Price. Includes Abana Gold Mines, Amulet, Area, etc.

MORT DU CARDINAL BONZANO

Le cardinal Bonzano est mort samedi à l'âge de soixante ans.

Son Eminence le cardinal Jean Bonzano naquit à Castelto, Scanzo, diocèse de Casale Monferrato, le 26 septembre 1867. Il fit ses études au séminaire de Vigevano et, en 1889, au collège Mastai des Saints-Pierre et Paul, pour les missions de Chine à Rome, puis au collège de la Propagande. Il fut ordonné prêtre par le cardinal Parocchi le 31 mai 1890. Il partit le 1er mai 1891 de Marseille pour le Chien-Si méridional et revint à Rome en 1897 par raison de santé et pour compléter ses études. Le 24 août 1899, il fut nommé vicaire général de Vigevano, puis chanoine en février 1900, professeur de théologie en 1901, recteur du Collège Urbain de la Propagande le 16 mai 1904 puis prêtre de Sa Sainteté le 6 juin 1904, consultant de la Consistoriale le 4 novembre 1908, élu archevêque titulaire de Métilène le 3 février 1912, sacré à Rome par le cardinal Merry Del Val le 3 mars, publié le 2 décembre suivant; nommé délégué apostolique aux Etats-Unis le 1er février 1912; chargé provisoirement le 22 juin 1915 de la délégation apostolique de Mexico, a quitté Washington pour Rome le 22 novembre 1922. Créé cardinal-prêtre le 11 décembre 1922, a reçu le chapeau le 14 décembre suivant avec le titre de Saint-Pancrace, dont il a pris possession le 7 janvier 1923. A opté le titre de Sainte-Suzanne le 18 décembre 1924 et en a pris possession le 25 janvier suivant. Il a été légat pontifical au congrès eucharistique de Chicago en juin 1926. Il habitait à Rome, Via Vicenza, 33.

L'AIR

NOTES DE LA LIGUE ANTITUBERCULEUSE ET DE SANTE PUBLIQUE DE MONTREAL

L'air est essentiel à la vie. On ne peut pas vivre plus que quelques minutes sans respirer. La raison en est facile à saisir. L'oxygène que l'air nous fournit et dont les tissus ont constamment besoin pour remplir leurs fonctions, ne s'emmagasine pas dans l'organisme, il s'accumule ainsi une réserve sur laquelle l'organisme peut puiser d'un repas à l'autre.

Par la respiration l'air pénètre dans les poumons; à l'oxygène se fixe sur les globules rouges du sang qui sont chargés de le distribuer à toutes les cellules de l'organisme.

Il faut respirer par le nez, parce que la respiration nasale opère la filtration et le réchauffement de l'air. Il faut en plus respirer du bon air, et le meilleur endroit pour le trouver est le dehors. Aussi, durant les heures que nous sommes obligés de passer à l'intérieur, à l'école ou ailleurs, il nous faut pourvoir à l'entrée du bon air dans les pièces que nous occupons.

L'air pur des bonnes qualités non pas par le manque d'oxygène ni par excès d'acide carbonique mais parce qu'il devient trop chaud, trop humide et qu'il n'est pas tenu en mouvement. Un moyen simple de savoir si l'air d'une pièce est ou non, de bonne qualité, consiste à sortir au dehors pendant quelques minutes, puis rentrer dans la pièce. Si l'air nous paraît "lourd", il n'est pas de bonne qualité. Il faut donc changer cet air en ouvrant la fenêtre pour permettre la libre entrée de l'air dans la pièce. L'air de la nuit est tout aussi bon que l'air du jour. Il convient donc de le faire entrer dans la maison.

Il faut respirer naturellement. La respiration profonde est bonne si on y est habitué. Quelques larges respirations par jour ne font pas grand chose. L'exercice régulier et la bonne attitude facilitent la respiration normale.

A l'Immaculée-Conception FETE AUX HUITRES

La section Immaculée-Conception de la Société Saint-Jean-Baptiste invite tous ses membres et leurs amis à venir manger les huitres succulentes qu'on leur servira dans la salle des Mutualités catholiques, 4242, rue Papineau, le mercredi soir 30 novembre, à 8 heures. M. Hector Charland, dont la réputation n'est plus à faire, a promis de venir nous égayer. Un professeur italien de renom sera aussi de cette fête: il fera voir comment par sa méthode neuro-électro-magnétique, il peut faire chanter l'homme le plus dépourvu de talent pour la musique. Il y aura d'autres surprises capables de dérider les gens les plus sombres et qui amuseront ceux qui sont vite rassasiés des huitres. Qu'on se le dise et qu'on vienne en foule.

Pour les billets, s'adresser aux différents officiers de la section ou au secrétaire, M. Fernand Villeneuve. Tél. Chériar 6825.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES PRESSIERS NO 1

Le Syndicat catholique des pressiers de travaux de ville s'assemble ce soir, à 8 heures 15, à la salle no 2, édifice des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. Rapport de l'agent d'affaires, des délégués au Conseil central et au Conseil d'imprimerie. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

OUVRIERS TEXTILES NO 3

Mercredi soir, salle du collège Saint-Henri, grande assemblée publique de propagande sous les auspices de la Fédération nationale catholique des ouvriers textiles du Canada. Tous les ouvriers et ouvrières des usines textiles de l'ouest de la ville, particulièrement de Saint-Henri, sont instamment priés d'assister. Plusieurs orateurs porteront la parole, entre autres MM. l'abbé A. Boileau, aumônier général, M. G. Tremblay et C. Bernier, M. J. Chantigny, agent d'affaires. Qu'on prenne note de la date et du lieu de l'assemblée et qu'on vienne en foule. Par ordre.

AU CONSEIL CENTRAL

Le conseil central des Syndicats catholiques nationaux a tenu une assemblée importante, vendredi soir à l'édifice des Syndicats catholiques, sous la présidence de M. C. Bernier.

A l'ordre du jour des communications, il est fait lecture d'une lettre du sous-ministre du travail, M. Guyon, indiquant qu'il est prêt à favoriser la passation d'une législation spéciale obligeant les entrepreneurs à tenir un registre de leurs employés, noms et adresses. Le conseil avait demandé cette loi afin qu'au cas d'accident du travail, on puisse facilement trouver les parents de la victime ou les notifier de tel accident.

Le Conseil apprend avec plaisir que M. G. Tremblay, secrétaire général des Syndicats, a été nommé membre de la commission constituée aux fins d'étudier le système d'arrondissements dans ses rapports avec la cité de Montréal et des municipalités environnantes. Cette nomination a été faite par le lieutenant-gouverneur en conseil en date du 17 novembre dernier. Une lettre de remerciement sera envoyée à M. L.-A. Taschereau.

Lecture est faite aussi d'une lettre de M. P. Heenan, ministre fédéral du travail. Le Conseil avait renouvelé ses protestations à la suite du retard de la publication du rapport sur l'organisation ouvrière. M. Heenan a fait enquête sur la situation et cause du retard, et il promet au conseil central qu'il fera tout en son pouvoir pour que la publication française sorte en même temps que l'anglaise. Le Conseil est satisfait de cette expression de bonne disposition et il en félicite le ministre du travail.

Le comité d'action religieuse, par M. J.-P. Malo, rapporte que la dernière retraite fermée a réuni 28 syndiqués à la villa Saint-Martin. L'an prochain, il sera suggéré que chaque Syndicat se fasse représenter par au moins un de ses membres.

La question si discutée de la nomination d'un auditeur général pour tous les syndicats a été résolue à l'assemblée par le vote majoritaire en faveur de l'acceptation du principe de la nomination d'un auditeur.

Le Conseil à la suggestion du délégué A. Charpentier, endorse la demande de l'Association des goutes de lait paroissiales qui est en instance auprès du gouvernement provincial pour l'obtention d'un subside annuel de \$10,000.00.

Un vote de sympathie est donné debout à l'endroit de M. L. Lanoix délégué au Conseil, qui vient de perdre sa mère bien-aimée. Une prière est récitée à la fin de l'assemblée pour le repos de l'âme de la défunte.

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Le Syndicat catholique des plombiers s'assemble ce soir, à la salle no 1, édifice des Syndicats catholiques. Rapport de M. C. Bernier sur les activités du métier. Rapport des délégués et officiers. Initiation des nouveaux membres. Tous les syndiqués qui ont quelque contribution à payer feraient bien de s'en acquitter pour la protection de leurs assurances et avantages syndicaux. Par ordre.

Raccourcissement du Trajet

Service de Trains Directs

ENTRE

MONTREAL ET BOSTON

VIA

Pacifique Canadien

Reprise du "RED WING"

Départ de Montréal - 8.30 p.m. tous les jours
Départ de Boston - 7.25 p.m. tous les jours

Wagons de première—Wagons-lits et wagons-lits à compartiments—Wagon-salon-buffet

Taux réguliers de chemin de fer et de wagons-lits

Jusqu'à prochain avis, ces trains circuleront via St. Johnsbury, Maine Central jusqu'à Portland, Me., puis le Boston & Maine, au delà.

Pour plus amples renseignements et réservations, s'adresser aux bureaux des billets du Pacifique Canadien, 143 rue St-Jacques, tél. Harbour 4211, ou aux gares Windsor, Place Viger, Mile End, Westmount et Montréal-Ouest.

Pacifique Canadien

CORDONNIERS SYNDIQUES

Le Bureau exécutif général du Syndicat catholique des cordonniers s'assemble ce soir, à la salle 4, édifice des syndicats. Rapport de l'agent d'affaires. Tous les officiers et les délégués sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

Ecole des sciences sociales

Les cours de civisme reprendront à l'Université le mardi, 29 novembre à 3 heures de l'après-midi. Professeur: M. Edouard Montpetit. Entrée libre.

Les notaires aussi

Il n'y pas que les commerçants, les directeurs techniques et les comptables de profession qui doivent connaître la comptabilité. Aucun notaire ne devrait ignorer cette science. Elle lui est presque aussi indispensable que la connaissance de la loi. Le notaire est secrétaire de municipalité, administrateur de successions; il effectue des placements pour une foule de gens. Administrateur, il doit rendre des comptes, conseil financier, il doit pouvoir apprécier lui-même un placement, analyser un bilan, se retrouver dans un état financier, sans quoi il s'expose à reconnaître des placements qui sont véritablement à fonds perdus, des valeurs mobilières qui ne valent même pas le morceau de papier sur lequel elles sont imprimées. Pour être égal à lui-même, le notaire doit donc avoir une bonne connaissance de la comptabilité.

Heureusement, ceux d'entre eux qui n'ont pas eu la chance de l'apprendre à l'école peuvent facilement aujourd'hui remédier à cette lacune. L'Ecole des hautes études commerciales, affiliée à l'Université de Montréal, offre un cours de comptabilité par correspondance qui répond parfaitement aux besoins de tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent aux affaires. Préparé par des spécialistes de renom, rédigé en français et exposant avec clarté les méthodes comptables en usage aux Etats-Unis et au Canada, ce cours est unique en son genre. Il se divise en trois séries et comporte en tout cent leçons. Sans se déranter de chez soi, sans surtout abandonner ses occupations habituelles, n'importe qui peut ainsi acquérir une connaissance approfondie de la comptabilité, depuis les principes élémentaires jusqu'à la vérification comprise, en passant par la comptabilité industrielle, financière, budgétaire, etc. Pour tous renseignements, s'adresser au directeur de l'Ecole des hautes études commerciales, coin avenue Viger et rue Saint-Hubert, Montréal.

SAUCISSE

au porc frais

CONTANT

Incontestablement la meilleure.

EXIGEZ-LE

Pour nos clients de la campagne: 45-47 marché Bonsecours.

ANTIKOR-LAURENCE

ENLEVE PROMPTEMENT LES CORNS VERRUES ET DURILLONS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR.

EN VENTE PARTOUT 25¢ par boîte

FRANCO PAR LA POSTE

PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

M. Thouin ne se présente pas

Me J.-Amédée Thouin, avocat, à qui on avait offert la candidature à l'échevinage dans Ville-Marie, vient d'annoncer qu'il ne peut se rendre à la demande des citoyens de ce quartier. Voici sa lettre:

MM. les électeurs

du quartier Ville-Marie.

C'est avec regret que je me vois forcé de décliner l'honneur de briguer les suffrages dans votre quartier à l'élection complémentaire actuelle.

Pour des raisons personnelles et à la suite de circonstances incontrôlables, il m'est impossible de pouvoir consacrer à la chose publique le temps qu'il faudrait. Les besoins du quartier Ville-Marie sont nombreux et variés et demandent beaucoup de travail et beaucoup de loisirs. Des obligations auxquelles je ne puis me soustraire exigent une grande partie de mon temps et je ne saurais, malgré mon vif désir, consacrer à vos intérêts et à ceux de toute la ville le dévouement qu'ils méritent.

Veillez, cependant, croire que ces démarches, de votre part, m'ont honoré et que je continuerai à travailler, dans la mesure de mes forces, dans l'intérêt du quartier auquel je suis intimement lié depuis quelque dix années.

Votre dévoué serviteur,
J.-Amédée THOUIN

Voyez dès maintenant aux détails de votre promenade en Floride

Faites vos préparatifs dès maintenant. Allez passer quelques semaines de vacances en Floride, là où l'hiver n'est qu'un mot. Vous amirez vous y attendez. Vous y retrouverez votre "caddy" favori, prêt à vous accompagner sur les superbes terrains de golf; votre même chaise de

EATON

SEULEMENT 23 JOURS D'ACHAT D'ICI NOEL

Avez-vous commencé vos achats pour les Fêtes?

CHAUDES ET JOLIES ROBES DE CHAMBRE EN EDREDON POUR HOMMES

Un grand spécial pour cadeaux, mardi

6.95

VOUS ne pouvez souhaiter une meilleure occasion d'acheter un cadeau bien choisi à un prix économique, car ce sont des robes de chambre que tout homme sera fier de recevoir. En edredon de qualité très souple, soigneusement confectionnées, à dessins de carreaux et autres, en jolies nuances de gris, bleu, rouge et tan. Modèle à col châle, avec grosse cordelière. Petite, moyenne et grande tailles. Venez de bonne heure mardi pendant que le choix des tailles sera complet.



6.95

AU DEUXIEME CHEZ EATON — RUE SAINTE-CATHERINE

LA JOIE DES FETES

est dans notre Magasin

Venez à notre Magasin et voyez les joyeuses décorations au rez-de-chaussée, les piles de boîtes de fantaisie pour cadeaux étagées dans les rayons, les comptoirs remplis de jolies choses, visitez le comptoir des fantaisies en ruban, au deuxième étage — le Coin des Cadeaux, au troisième étage — la Ville des Jouets et l'Etalage de Cadeaux au quatrième étage — mais pourquoi essayer d'énumérer lorsque tout notre Magasin est rempli de belles choses pour la joie des Fêtes. Faites vos achats de bonne heure dans la journée et au commencement de la semaine.

Chemises pour hommes

Un spécial étonnant, mardi

1.39

Si vous avez l'intention d'acheter des chemises pour cadeaux ou pour vous-même, voici une occasion dont vous voudrez profiter. Deux modèles, l'un avec col à même, l'autre avec faux col. En Broadcloth, madras, corde D.B., reps et percale de fantaisie, rayures et dessins Jacquard en nuances de tan, noir, mauve, bleu et autres. Coupe généreuse et confection soignée. Encolures 14 à 17 1/2.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ EATON — RUE SAINTE-CATHERINE



THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

veranda, sur le côté de l'hôtel donnant sur la mer.

La Floride est renommée pour son hospitalité, ses sports et ses amusements. Elle possède des lieux de belles plages pour les baignades de mer et de soleil; des milliers de superbes routes d'auto bordées d'arbres; un y trouve aussi toutes les facilités pour le yacht, le polo, le tennis et le golf. C'est maintenant le temps de dresser les plans de vos vacances d'hiver. Tout agent du Canadian National se fera un plaisir de vous fournir tous les renseignements concernant un voyage en Floride — prix de passage, routes, hôtels, etc. (r.)

Feuilleton du "Devoir"

Le Pays des Ancêtres

par Jacques GRANDCHAMP

46 (Suite)

— Ne nous entêtons pas à regarder Espostelette, dit Romain, qui ne perdait pas son sang-froid, cherchons plutôt à nous abriter dans une anfruosité de rocher.

Aveuglée par le torrent d'eau qui dévalait de toutes parts, transie jusqu'aux os, affolée de peur, France se faisait remorquer par Romain qui découvrit enfin une sorte de grotte naturelle vers laquelle il se précipita. On y était au sec, à défaut d'autre confort. Harassée Mademoiselle de L'arsac se laissa choir sur une pierre plate qui pouvait, à la rigueur, servir de banc. Elle était gelée sous sa mince blouse de linon complètement traversée. Romain enleva son veston de gros drap et d'autorité le lui mit sur les épaules. Combien il regretta de n'avoir point à ce moment-là, sa grande pèlerine en poil de chamois qu'il avait déposée chez Bordenave et qui eût pu leur servir de tente. Soudain un éclair plus intense que les précédentes pénétra jusqu'au fond de leur retraite, un coup de tonnerre formidable éclata; épouvantée, croyant sa dernière heure arrivée, et ne sachant plus ce qu'elle faisait, France se cacha la tête dans ses mains.

Peu à peu la tourmente s'apaisait; le tonnerre allait s'éloignant,

les éclairs s'éteignirent au ciel rasséréné, les catacètes cessèrent de s'ouvrir, tous les éléments déchaînés se calmaient, retrainaient dans l'ordre, la paix renaissait. France alors se décida à ouvrir les yeux.

Leur long silence n'avait pas été troublé par des phrases inutiles. Lorsque France eut repris ses esprits, Romain dit seulement:

— Maintenant nous pouvons remonter à Espostelette.

Ils sortirent de leur abri de fortune, ne se parlant pas, mais tout à coup leurs regards s'étant cherchés se rencontrèrent, et ils y lurent tout l'amour.

CHAPITRE XXIII

La cérémonie des fiançailles avait été aussi simple que prompt; un lourd anneau d'or brut que Mme Etchelandy ôta de son doigt pour le passer à celui de sa future bru, un agenouillement dans l'église du village où le doyen reçut leur serment, et Romain et France, s'étaient trouvés aussi solennellement engagés que si un rite compliqué avait présidé à l'échange de leurs promesses.

Le commandant et Mme de L'arsac avec toute la smala devait in-

cessamment venir s'installer à Fontbagnères où France désirait se marier. Leur fille resterait sous leur toit en attendant qu'au soir de ses nocces elle réintégrât ce domaine d'Helicburru, désormais si cher à son cœur.

Vis à vis de la mère de Romain France avait su trouver ces mots charmants dont elle avait le secret et qui désarmaient l'austère Basquaise:

— Vous ne perdez pas votre nièce, tante Catherine, et vous retrouverez une seconde fille qui est toute disposée à vous aimer encore davantage, à vous le prouver en faisant tout son possible pour rendre votre fils heureux.

Dans ce très grand, très profond amour qui les unissait, les deux fiancés gardaient, toutefois, en face l'un de l'autre une certaine réserve en ce qui concernait leur passé, et cette réserve était inhérente à leur nature discrète, au tact et à la délicatesse de leur éducation. Ils éprouvaient, en outre, une sorte de scrupule ou de superstition à commencer un interrogatoire qui, s'il contentait leur désir de savoir, diminuerait peut-être le bonheur dont

ils jouissaient, et tous deux, d'un accord tacite évitaient une question qui, bien souvent, avait été sur leurs lèvres.

Plus elle approchait son fiancée, plus France se sentait incapable de cet action honteuse, que lui imputait Fernand, et elle soupçonnait sans pouvoir le définir, quelque haineux complot tramé entre un innocent.

Quant à Romain il ne paraît jamais du jeune Beauceper-Borize auquel il pensait de façon peu tendre, et si, durant des heures cruelles et douloureuses, il avait été troublé par l'idée qu'une entente quelconque pouvait exister entre les deux jeunes gens, il se refusait maintenant tout retour sur ce passé qui appartenait à France et que — chevaleresque jusqu'au bout — il reconnaissait qu'elle avait le droit de lui céder. Ainsi leurs deux âmes également belles, également nobles faites pour s'entendre et se compléter: la force de l'un soulant la faiblesse de l'autre, la tendresse de la femme fondant le cœur altier de l'homme, monteraient vers les cimes du bien et de la beauté suprême, prises du même idéal

Et vous me croirez si je vous affirme que ce que je vous dis est l'absolue vérité?

— Pouvez-vous en douter?

— Eh bien! Romain, l'estime que j'ai le devoir de vous apprendre que j'ai été fiancée à mon cousin Beauceper-Borize.

Romain ne manifesta aucune surprise.

— Longtemps?

— Prés d'une année.

— Pourquoi ce mariage ne s'est-il pas fait?

— Parce que mon cousin n'a trouvée trop pauvre, et a préféré celle qu'il a épousée et qui lui apportait une fortune colossale.

— Le regrettez-vous?

— Oh non! Romain, puisque le ciel a permis que je vous rencontre!

— Me permettez-vous une question, France... Vous avez beaucoup aimé votre cousin?

— Oui.

— M'aimez-vous autant que lui? (A suivre)

Le Journal est imprimé aux Nos 2815-16 rue Notre-Dame Est. à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE, le responsable BEAUX-IMPRESSES, GEORGES HELLER, directeur et secrétaire.

Chronique de l'A. C. J. C.

Organe du Comité régional de Montréal

Secrétariat régional: 1641A, rue Saint-Denis — Tél.: Est 2040

En marge d'un congrès régional

Le journal

Le Devoir du 14 novembre donnait de cette séance, comme d'ailleurs de tout ce qui s'est passé au congrès, un substantiel compte rendu qu'il ne serait certes pas inutile de répéter dans ses grandes lignes ici, mais qui prendrait tout l'espace réservé aux petites réflexions qui est toujours si nécessaire de faire à la suite de l'étude de grandes vérités.

Mettant donc de côté, avec regret cependant, le joli cadre de cette intéressante réunion de l'après-midi du 13 novembre, arrêtons-nous aux idées générales qui doivent en rester pour les méditer un peu.

La première, c'est bien que la question du "journal" étudiée avec tant de soin par Monsieur Provost, exposée sous ses faces en discussion et résolue avec une clarté qui n'appelle plus de lumière, que cette question, dis-je, est d'une importance capitale.

La deuxième: c'est que malheureusement le peuple en général ignore cette grave question, que les acéistes croient à son importance, mais qu'ils sont assez rares ceux qui en ont la conviction profonde. — Comme je viens de dire, on croit en notre milieu que le journal de tout autre acabit que le bon, et qui est alors mauvais, peut produire et produit des effets désastreux à tout point de vue: social, religieux, familial, national, intellectuel, etc. On croit aussi que le bon journal sème à tous les mêmes points de vue des bienfaits là où il entre. Mais que facilement on trouve des excuses, et même des raisons, et même des nécessités pour ne pas rompre avec cette petite habitude de lire tel ou tel journal qui n'est pas défendu, mais qui n'est pas strictement bon: c'est que... on veut lire un journal du matin pour se renseigner sur les événements qui se sont déroulés pendant la nuit. C'est que... on voudrait savoir si peut-être il n'y aurait pas un parent, un ami éloigné qui serait mort ou sur le point de se marier, et aux funérailles ou mariage duquel on serait invité... Oh! c'est qu'on a besoin de se tenir au courant des diverses manifestations de la finance... Oh! c'est qu'on confond trop aisément l'accessoire et le principal; et ce, parce qu'on ne réfléchit pas.

C'est le prophète Jérémie, je crois, qui disait: "La terre est remplie de désolations parce qu'il n'est personne qui ne réfléchisse en son cœur." Cette parole est vraie de tout temps et dans tous les domaines publics. C'est ainsi, par exemple, que si tous les membres de notre association, tous ceux que nous sommes, prenions quelques instants pour bien méditer, rapport du congrès en main, sur l'influence néfaste du mauvais journal et l'influence bienfaisante du bon journal, pas un seul de nous n'achèterait plus jamais une feuille autre que celle strictement bonne... Parce que la réflexion nous amènerait tous à la conviction que les deux sous donnés pour l'achat du journal qui n'est pas bon, passe, après plusieurs méandres, parfois directement, dans la bourse du diable. Et si, sous quelques prétextes, la tentation nous prenait de lire tel journal, songeant quel catégorique refus essaierait celui qui viendrait nous quémander deux sous nous disant que c'est pour encourager une oeuvre démoralisatrice de la jeunesse, de la famille, de la nation canadienne-française, de notre religion, la tentation serait vite vaincue. Or on ne peut plus, après le congrès ne pas comprendre que le mauvais journal joue ce même rôle de quémandeur et dans le même sens, à la seule différence qu'il ne le dit pas.

Il agit en hypocrite, mais on l'a bien démasqué au congrès, et tous les membres de l'A. C. J. C. de notre région lui voient sa véritable figure hideuse.

Courageusement donc tous ensemble nous allons lui faire l'attaque, en lui coupant les vivres pour ce qui nous concerne du moins, en achetant l'achat et la lecture du bon journal dans notre entourage privé comme dans des séances publiques.

Telles sont les conclusions qu'on a si bien formulées au congrès; et telles sont les résolutions qu'il nous faut absolument mettre en pratique. Il serait inutile en effet de tenir des congrès et d'étudier à fond des questions, si on ne faisait pas passer dans la pratique les conclusions auxquelles on arrive.

Mais dans notre association, on n'a pas coutume de léser avec la pratique des convictions. Elle forme en effet une jeunesse résolue et active, d'où la troisième idée qui se dégage, c'est qu'elle est belle, notre association, qu'elle est noble, qu'elle est nécessaire. Les anciens le comprennent bien et aussi que ne font-ils pas pour la tirer des embarras financiers auxquels elle est acclée. Nous leur devons donc toute notre reconnaissance, de même qu'elle est acquise à tous ces distingués personnages qui veulent bien nous prêter l'appui de leurs sympathies.

En terminant ces quelques considérations, le lecteur me permettra bien de lui demander sa bienveillante indulgence, on entend dire souvent en effet que "c'est quelque chose de bien lourd qu'une plume", on le croit aussi à la suite de maintes lectures, surtout celle de la plupart de nos journaux, on en acquiert cependant la conviction que lorsqu'on essaie de la manier.

Lucien BELIVEAU,
du cercle Brebeuf.

EN MARGE D'UNE CONFÉRENCE

M. Bourassa, dernièrement, faisait ressortir les défauts et les vices de l'éducation familiale. A considérer les faits qu'il nous a donnés, l'on constate que les parents ne furent pas tous et toujours à la hauteur de leur tâche: il leur manquait la psychologie, si importante.

On ne doit pas en être surpris. Les choses intellectuelles, il y a quelque quarante ans, étaient à peu près laissées de côté, — remarquons, en passant, le nombre encore trop grand des gens satisfaits de leur banale personnalité, qui se moquent de la culture intellectuelle, de ces femmes qui se croient instruites, parce qu'elles connaissent beaucoup de ménages malheureux et tous les vices qui courent le monde. L'idéal, dans ce temps, se bornait presque à gagner le pain quotidien et à vivre paisiblement comme de médiocres petits rentiers. Les lectures propres à développer le jugement n'étaient pas familières, les conversations se haussaient jusqu'à la politesse.

Ainsi, les "jeunes d'autrefois" ne furent pas de méchants gens; au contraire, ont-ils pensé, leurs enfants se conserveront bons. Beaucoup retourneront qu'ils ont élevé leurs enfants d'une tout autre manière dont ils le furent, eux. Ils ont assez souffert, disent-ils, de privations, de sévérités; ils ne veulent pas que leurs enfants pâtissent comme eux ont pâtis: par conséquent, ils leur ont donné plus de distractions, de petites jouissances de la vie, soit!

Mais la forme seule est changée. Le fond reste le même: ils ont formé leurs fils et leurs filles dans la négative, c'est-à-dire que dans les conseils ou les ordres, ils engageront à ne pas faire tel acte, parce que c'est laid, à ne pas avoir tel défaut parce que c'est haïssable; toujours le ne pas, c'est ce que nous appelons l'éducation négative.

Cette éducation suffisait, il y a quelques décennies, alors que la vie de famille était plus intense, alors que les distractions des jeunes étaient beaucoup moins dangereuses, les fréquentations moins libres, quand enfin la manière de vivre ne froissait plus le matérialisme. Mais les temps sont changés. Aujourd'hui bien plus que du temps de la génération d'hier "le monde a des promesses qui fascinent, des séductions qui envoient, des exemples qui entraînent, des menaces qui

font trembler les jeunes courages, des pièges perdus où l'inexpérience succombe" (1). Ce sont, dangers que l'autre génération n'a pas connus: le cinéma, l'automobile, les danses modernes fréquentes; les jeunes lancés trop vite dans la société mondaine.

Tout ceci énerve le caractère, amoindrit la volonté, fait moins goûter le beau, quand bien entendu, on a de l'idéal et de la volonté. Or les moralistes engagés fortement à se former un idéal, si l'on veut marcher dans le bien. Ils recommandent de le placer très haut, car, disent-ils, on ne l'atteint jamais (parce qu'à mesure que l'on marche vers le but, on l'éleve de plus en plus à cause des horizons nouveaux qui nous sont révélés dans cette ascension); cependant le chemin à demi parcouru est méritoire. Eh bien! qu'attendons-nous, lorsque nous n'avons pas d'idéal du tout?

Le voilà le point psychologique de la faute de l'éducation. La jeunesse actuelle a été dressée de manière à se bien conduire... devant les parents ou pendant le temps de collège et de convent, alors qu'elle est surveillée, Vienne donc le temps de se conduire seule, elle est incapable d'aller de l'avant, voire de se tenir droit; elle est sans énergie morale. Gagnez la confiance de quelques jeunes et recevez leurs confidences: ils vous diront avec amertume que l'objet de leur souffrance intime, de leur mélancolie, c'est leur manque de volonté. Et ils accusent indirectement ceux qui les ont éduqués d'avoir négligé ce point primordial de leur formation.

On les a éduqués en surface; ils sont incapables de se combattre et de surmonter les obstacles qui nuisent à l'avancement spirituel. On les a fait instruire en vue de les faire parvenir à de belles places enviables dans la société, non pas pour être des chefs qui donneraient le bon exemple à leurs compatriotes, mais plutôt pour flatter l'orgueil et la vanité. Ainsi, ils ne sont que trop souvent un scandale! On leur a prêché de s'enrichir, comme si l'aristocratie consistait dans la richesse. Et les trésors de belle vie morale, que sont-ils devenus? Regardez le monde. Qu'est-ce qui compte? L'or, le plaisir, le sport. On veut être fort physiquement; on ne s'occupe pas de la force morale. On veut être riche de l'argent, et l'on est pauvre de sentiments, d'idées, de caractère.

Que sera donc la génération de demain? Quand les jeunes d'aujourd'hui auront épuisé leurs corps et leurs âmes lors de leurs courses à la danse et

le flirt; quand ils auront abîmé leur esprit par le journal jaune, le roman populaire et la revue pleine de nudité; quand les mots volent, le courage, caractère ne seront plus connus que dans le dictionnaire, à cause de la fréquentation assidue du cinéma, quels enfants engendreront-ils, et comment les déformeront-ils?

Le danger est grave pour notre race et la religion. Nous ne serions plus Français et catholiques de nom. Cependant, ce péril peut être évité. Qui l'éloignera? La jeunesse catholique, éclairée par l'âge mûr dévoué, si elle répond bien au:

"Qui vive? — Nous! — Qui, vous? — L'avenir, la jeunesse frémissante, et debout autour de son drapeau; Nous, hommes de vingt ans, de dix-huit et de seize, Fils de race chrétienne et de race française. Portant notre Credo dans un cœur bien vivant. Toujours prêts au signal si Dieu dit: "En avant!"

Eh bien! En avant! "Fils de race chrétienne!" Répandez dans votre entourage des idées — puis que les idées menent le monde — propres à amener un changement dans les esprits et les volontés. Faites comprendre à ce jeune homme qu'il ne se trouvera pas plus mal d'aller moins souvent au cinéma et de passer quelques soirs chez lui à faire des lectures sérieuses, tout en se reposant. Faites comprendre aussi que la pureté n'est pas le tout de la vertu, qu'il faut en plus cultiver en soi la charité, la bonté, la patience, la franchise, le courage... Décrivez à ce jeune homme ce que possible à abandonner la danse, à mener une vie plus régulière, pour apporter au mariage un corps sain et un cœur riche.

Commencez d'abord par pratiquer ce que vous voulez enseigner. Formez-vous une volonté forte: on est obligé de se servir de sa volonté à tous les instants de la vie. Non seulement ne gaspillez pas, mais enrichissez les qualités de votre cœur, pour présenter à celle qui sera votre femme un amour durable. Cultivez votre intelligence, pour savoir donner à vos enfants, à votre tour, une éducation affirmative: leur inspirer la passion du Beau sous toutes ses formes. Vous saurez former des hommes de caractère qui comprendront le sens de la vie, qui s'efforceront de monter à une haute valeur morale et combattre "jusqu'au bout" en vue de l'éternité.

Robert PHILIP,
du comité régional.

(1) Abbé Barbier, *Les sauvegardes*, p. 214.

QUI VIVE?... LA JEUNESSE

CERCLE LANGEVIN

Il est bien vivant et l'heureuse intimité qui règne au sein du groupe n'y est pas pour peu.

Les membres firent une nuit d'adoration au T. S. Sacrement durant les Quarante Heures de la paroisse (Nativité d'Hoche-la-ga) et font aussi la quête, à l'église, tous les dimanches.

Le cercle a organisé une partie de cartes. Il s'intéresse particulièrement au programme du Comité central sur l'épargne, et des personnes de l'extérieur sont priées de présenter des causeries sur le budget, etc.

CERCLE PIE X

Ce groupe de l'Immaculée-Conception a l'avantage de recevoir souvent la visite de conférenciers de marque: le R. P. Léon Lebel, S.J., et le R. P. A. Dugré, S.J., étudia avec lui la famille, l'abrogation du Règlement XVII et d'autres sujets d'actualité. La fête champêtre annuelle du groupe eut lieu au Sault-au-Roccollet en compagnie des anciens membres du cercle et des éclairés de la paroisse.

SAINT PIERRE CLAVER

Le cercle s'est remis à la tâche avec ardeur et recevait les autres groupes de la région pour l'intéressante assemblée inter-cercle d'octobre. Des commissions de piété, d'étude et d'action ont été formées au cercle et font du bon travail. Tous les membres assistent régulièrement aux réunions et entendent faire du bien et du recrutement. Sur 20 membres, 15 assistaient à la réunion inter-cercle de Nazareth.

CERCLE LEMOYNE

Il est le plus nombreux de la région avec environ 60 membres. Parmi les questions étudiées au dernier congrès de l'année nous les suivantes: cinéma, historique des congrégations de la Sainte Vierge en France, l'A.C.J.C. son but et ses moyens, la formation personnelle et l'art de prendre des notes...

Le cercle a organisé une partie de cartes.

A SHERBROOKE

S. G. Mgr Gagnon a nommé M. l'abbé Ira Bourassa, professeur au Séminaire, pour remplacer M. l'abbé Lorenzo Cloutier au poste d'aumônier régional de l'A.C.J.C. Cette nouvelle, annoncée à une récente assemblée, est accueillie avec enthousiasme. A cette assemblée, tenue le 14 novembre sous les auspices du cercle Dufresne, plusieurs travaux sur l'importante question de l'essor de l'oeuvre acéiste et son programme furent présentés.

REGION D'OTTAWA

Le Comité régional encourage les cercles à faire de l'action sans ostentation. La guerre aux infiltrations étrangères bat son plein. Tous les cercles sont dans le mouvement.

Sous ce rapport, Duhamel est aux prises avec plusieurs ministères du gouvernement et quelques grandes compagnies. Par ailleurs, le dimanche 20 novembre, il donnait son concert habituel de la Sainte-Cécile, à la salle paroissiale Notre-Dame.

Le cercle Myrand, paroisse Ste-Anne d'Ottawa, obtient l'impression de 2,000 formules de chèques bilingues de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, succursale d'Eastview. Le 16 novembre, le même groupe organisait une soirée intime pour ses anciens. Une conférence y fut présentée par M. Hector Mérand,

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES — Location: Maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, louer, trouver, etc. — J ou le mot, minimum 25 mots. — La même annonce, un mois, remise de 10%. — NAISSANCES, DECES, MESSSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion. — CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Poste assuré, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 82 St-Laurent, 1-3-27.

A VENDRE

Ne 664, rue Christophe-Colomb, cottage de huit pièces; chauffage air chaud; grand garage. Rue St-Hubert, près de l'église de Ville-roy, deux terrains: 50 x 70 pieds et 50 x 100 pieds. Rue Laessle, à Maisonneuve, 4 terrains de 25 x 100 pieds chacun. No 899 Chemin Ste-Catherine, 231,000 pieds de terrain; sept arpents en superficie. S'adresser à Crépeau & Crépeau, notaires, 1422, rue Visitation; tel. Cherrier 7744. J.n.o.

PRETS SUR HYPOTHEQUES

Montreal Loan & Mortgage Co. Prêts première hypothèque; Montréal seulement, avec intérêts aux taux courants. Paiements faciles. 139 St-Jacques, chambre 14. Harbord 1675. Aucune commission chargée à l'emprunteur. 10-4-27

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, Ch. 52, courtiers en immeubles, experts en propriétés, Rabais 1885. Prêts première et deuxième hypothèques. Achatons hypothèques, balance de prix de vente. 10-7-27

MONTREAL FINANCE CORP

Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 719 Edifice Transportation, 120 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MARCHAND DE TABACS

A. MEUNIER

559, Rachel E. Belair 7756
Tabacs en feuilles. SPECIALITES:
Ooburg, Queneel, Reuge, Grand Dutch
Petit Rouge spécial.
5 lbs \$1.00. Liste de prix sur demande. 31-3-28

Le JAMBON ROULE CONTANT

est populaire parce qu'il est LE MEILLEUR
Exigez-le.
Pour nos clients de la campagne: 55-57 marché Bonsecours.

"Le Semeur"

Sommaire du numéro de novembre. — L'abolition du Règlement XVII, Rodolphe Godin; Les semaines sociales, Hector Lalonde; A la base de l'action sociale, Jacques de Bussa; Le maître de l'avenir, Roger Huot; La chamelle... et l'art d'improviser, Gérald Robert; La vie de l'Association, Edmond Côté; Quelques notes du clavier, Silvio Grondin; Notes et commentaires.

Convocations

CE SOIR

De Lamennais. — Réunion régulière d'étude à 8h. 15 p.m.
Des Ormeaux. — Réunion régulière à 8h. 15 p.m.
La Haye. — Réunion régulière à 8h. 30 p.m.
Landry. — Réunion régulière d'étude à 8h. 30 p.m. Sujet: "L'épargne" par R. Verdon.
Langevin. — Réunion régulière à 8h. p.m.
Le Moigne. — Réunion régulière à 8h. p.m.
Notre-Dame de Grâce. — Assemblée générale d'étude à 8h. p.m. Chronique par André Renaud; travail principal, par R. Normandin.
Pie X. — Séance d'étude à 8h. p.m. Sujet: "La famille" par le R. P. Maurice Beaujeu, S.J., aumônier du cercle.
Sainte-Catherine. — Réunion régulière d'étude à 8h. 15 p.m. Travail principal: "La Caisse populaire" par Antoine de Grâce. Travail secondaire par J. Nault.
Sainte-Jeanne d'Arc. — Assemblée générale à 8h. 15 p.m.
Saint-Viateur. — Réunion régulière à 8h. 30 p.m.
Saint-Henri. — Assemblée spéciale d'étude à 8h. p.m. Chronique, par L. Barbeau; discours par Gérard Dansereau. Sujets: "La dernière heure de la Nouvelle-France", par Armand Danis; "La désertion des campagnes", par H.-P. Blais.

MERCREDI

Comité régional. — Réunion régulière à 8h. p.m.
Plessis. — Réunion régulière à 8h. 30 p.m.
JEUDI
Colin. — Réunion régulière à 7h. p.m. Sujet: "La guerre de sept ans" par M. Belzile-Thuribe, H. E. C.
VENDREDI
Brébeuf. — Assemblée générale d'étude à 8h. 30 p.m. Sujet: "L'Eglise et la Science".
Dollier de Casson. — Réunion régulière à 8h. p.m. Travail secondaire: "La bénédiction des maisons" par H. Lacroix. Travail principal: "Instruction et éducation" par J. Dehousse.
Comité central. — Réunion régulière à 8h. p.m.
DIMANCHE
Pie X. — Assemblée générale à 1h. 30 p.m. Sujet: "La téléphonie sans fil" par Rolland Thouin.
Saint-Stanislas. — Réunion régulière à 10h. 30 a.m.
Saint-Henri. — Communiqué générale à 7h. 30 a.m.

Feu le Dr C.-A. Perrault

Nous apprenons la mort du Dr C.-A. Perrault, survenue samedi.

comptable licencié, ancien président du Comité régional et du cercle Myrand, sur l'établissement d'un budget particulier et d'une tenue de livres individuelle. A une assemblée régulière du cercle, M. Wilfrid Labelle, gérant de la Caisse populaire de Ste-Anne, donnait une conférence pratique sur cette institution.

Reboul, paroisse Notre-Dame de Hull, aura bientôt son groupe d'anciens. Il organise actuellement sa première conférence-concert annuel, pour le 11 décembre. Cette fois, M. l'abbé Lionel Groulx est au programme. Le groupe prépare activement son assemblée inter-cercle de janvier qui, mettra à l'étude la question laive". Reboul célébrera avec éclat sa fête patronale du 12 décembre; il y aura messe solennelle, sermon de circonstance par un prédicateur étranger et déjeuner en commun. Enfin, dans le domaine des infiltrations, le cercle est toujours des plus actifs. Il a reçu de la Cie Electrique des Tramways d'Ottawa une lettre disant que, selon les revendications dans ce sens, elle suivra à la lettre son contrat avec la ville de Hull. Le cercle obtient que l'annonce sur le nouvel Hôtel Windsor soit française. Il demande toutes les publications du Cercle St-Charles et l'abonnement de l'Impression Nationale. Le 19 novembre au Monument National, lors d'une soirée publique, une oeuvre canadienne due à la plume de M. Antonin Proulx, de la bibliothèque Carnégie.

Le cercle Philippe Landry, du Collège Sacré-Coeur de Sudbury, Ont., fonctionne à merveille. Outre de la piété et de l'étude, il entend faire une année d'action soutenue. Voici ce qu'il dit à ce sujet: "L'année 1927-28 doit dépasser toutes les autres en propagande française dans le Nouvel-Ontario. Les notes, ici comme ailleurs, ont la ferme volonté de survivre comme race distincte. Il faut entretenir cette volonté et ce propos, le conseil du cercle considère sérieusement de faire revivre le vaillant porte-parole de l'A.C.J.C. à Sudbury: le "Gaillard". La seule difficulté est celle d'un ordre très pratique: il s'agit du "nerf de la guerre".

NOTES BREVES

De l'avis de tous, notre dernier congrès régional restera inoubliable dans l'esprit de tous ses heureux participants. Il s'agit maintenant de changer en réalités toutes les paroles prononcées, toutes les idées émises, toutes les résolutions prises durant cette journée mémorable.

Par ce congrès, l'A. C. J. C. ne comptait pas régler le problème si vital de notre indépendance économique ou le difficile problème du bon journal. Nous voulons tout d'abord créer ou augmenter, dans nos cercles et leur entourage, un courant d'idées en faveur de l'épargne et du bon journal.

Notre semence est modeste, nous en avons conscience et pour qu'elle porte des fruits abondants, revenons-y encore, tel que promis. Nous voulons frapper souvent sur les deux idées de l'épargne et du bon journal afin de les entrer graduellement dans la tête de nos membres. Donnons un autre petit coup de marteau pour aujourd'hui.

Camarade qui me lis, as-tu tenu les résolutions prises lors du dernier congrès régional. As-tu commencé ta comptabilité personnelle? T'es-tu mis en garde contre le mauvais journal et as-tu encouragé le bon?

Tu réponds un non timide? Alors, secoue ton indolence et marche! Tu te prétends un bon soldat de l'A.C.J.C.? Un bon soldat n'attend jamais les coups de pied pour avancer! Il ne remet pas à demain la tâche fixée pour aujourd'hui!

Et dans ton cercle, qu'a-t-on fait et que se propose-t-on d'accomplir? Pour débiter, une petite enquête discrète parmi les membres pour connaître la moyenne des épargnants et des lecteurs de bons journaux ne serait pas mal, il nous semble.

Ensuite, une campagne de persuasion afin de convaincre les hésitants serait bien utile. Car, avant de tenter une propagande efficace en faveur de l'épargne et du bon journal dans notre famille, notre entourage, notre paroisse, nous devons commencer par donner l'exemple.

Le cercle Langevin a tenu une assemblée publique sur l'épargne et la comptabilité domestique, le 14 novembre dernier. Bravo Langevin! Suivant, s.v.p.

Plusieurs de nos cercles possèdent la magnifique habitude de réunir leurs membres au pied du saint Autel, chaque premier du mois. Finissons dignement l'année 1927 en visant à la plus forte moyenne de présence, 100 pour cent, dimanche prochain. Plusieurs cercles ont adopté un système de chefs de groupe chargés de rafraîchir la mémoire des membres la veille de la communion mensuelle. Nous conseillons ce système aux cercles dont la communion générale est plutôt partielle.

Lucien DANIS,
du Comité régional.

AVOCATS

Aldéric Blain, L.L.L.
Jean Fautoux, L.L.B.
BLAIN & FAUTEUX
AVOCATS
Imm. Duluth, chambre 21, Main 5228
50, rue Notre-Dame ouest, Montréal

Vanier & Vanier

AVOCATS

Antoine Vanier, Guy Vanier.
Tél. Havre 2841 97 Saint-Jacques

Jacques Cartier, L.L.L. Tél. Lane. 7513
Jean Victor Cartier, L.L.L.
L.-J. Barcelo, L.L.B.
J.-Eug. Rivard, L.L.L.

Cartier, Barcelo et Rivard

AVOCATS

Chambre 702, Immeuble "Power"
92, rue Craig ouest Montréal

ST-GERMAIN GUERIN & RAYMOND

AVOCATS

Tél. Main 5154 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, L.L.L., L. Guérin, L.L.L.,
P. Pans-Raymond, L.L.L.

MAURICE DUPRE, L. L. L. C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR

de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphones: 212 et 213
QUEBEC

Main 7658
ANTONIO ALLARD
AVOCAT ET PROCUREUR
50, Notre-Dame ouest Montréal
Bureau du soir:
6128 St-Denis Calumet 8214-J

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers

Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3983-4553 Montréal

Art Emporium Limited

1429 Ave McGill College — L.A.N. 3698
Assortiment complet de matériaux pour artistes, ainsi que gravures et cadres.
1-5-28

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

COMPTABLES

LARUE & TRUDEL

Comptables agréés—Chartered Accountants
J. Art. La Rue, C.A. Eugène Trudel, C.A.
J. Wilfrid Bouslet, C.A. Maurice Chartrand, C.A.
Maurice Samson, C.A. Emile Beauvais, C.A.
David Robitard, C.A.
LARUE, TRUDEL & PICHÉ
Brandy et Liquidateurs
MONTREAL
QUEBEC

P.-A. GAGNON

Comptable agréé — Chartered Accountant
Chambre 308
Édifice "Montreal Trust"
11 Place d'Armes Tél. Main 4912

RELIEURS ET REGLEURS

RELIEURS & REGLEURS

VILLEMAIRE & FRERES

REGIAGE ET COUVERT A FEUILLES
MOBILES DE TOUT GENRE
Édifice Chambre de Commerce
Harbord 3078-79 17, St-Jacques

GRAVEURS

GATE

Tél. Main 2737 248, St-Jacques
MONTREAL
Tous métaux — Cartes de visites
gravées, Dessins et estimés sur
demande — Travail garanti — Service
extra rapide.

ENCADREURS, DOREURS

MORENCY FRERES, Limitée

DORURE ET ENCADREMENT
346, rue Ste-Catherine Est. — Tél. Est 3201
Succursales:
1258 McGill College (en bas Ste-Catherine)
Gravures, Eaux fortes, Tableaux, Miroirs
et Meubles d'Art, Restauration de
Tableaux et Cœurs anciens—Matériel d'Ar-
tistes. 6-8-28

BREVET D'INVENTION

RENE A. PIGEON & CO.

1874 RUE SAINT-DENIS
(près Bibliothèque St-Sulpice)
Brevets d'invention, marques de
commerce, etc.
PROTEGES EN TOUTES PAYS
TEL. LANCASTER 7525. 19-9-28

Avez-vous besoin de bons
livres?
Adressez-vous au Service de
librairie du "Devoir", 336 rue
Notre-Dame est, Montréal. (Té-
lphone, Main 7460).

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANÇAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dirait Lafontaine

Notaire

Téléphone: Main 1223

Horace Lippé

Placements d'argent—
Réglements de successions—
Administration de propriétés, etc.
11, PLACE D'ARMES — MONTREAL

Professeur

259, rue ONTARIO EST

LeBlond de Brumath

Bachelier des Universités de France et
Laval
Officier d'Académie — Auteur
Préparation à l'étude de la médecine,
du droit, de l'art dentaire, de la pharmacie
et aux diplômes d'instituteur.

Notaire

Main 1859

Bélangier & Bélangier

Prêts hypothécaires
30 rue St-Jacques — Montréal

Professeur

Tél. Ustown 6985

Cours préparatoire au professeur

René Savoie, I.C.I.E.

Bachelier de droit et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie,
Art Dentaire
Cours classiques, commerciaux,
leçons privées.
606 SHEERBROOKE — OUEST

La Floride

— Passez l'hiver dans le sud —

et le GOLFE DU MEXIQUE

La Floride ensoleillée et la région du golfe du Mexique vous invitent. Le voyage est des plus faciles.

Billets de Touristes

—arrêts à volonté — grand choix de routes—par le Canadien National.
Le seul service de wagons-lits directs de Québec et Montréal pour la Floride.

Billets, réserves de places, renseignements, auprès de tout agent du Canadien National ou au Bureau des Billets en Ville, 230 rue Saint-Jacques, Main 4731

Prenez le CANADIEN NATIONAL

Qui survivent: sa femme; née L'apolline Brault, sa fille, Mme Eugène Poirier, née Yvonne, son frère, L.-O. Perrault, ses sœurs, Soeur Modeste des SS. de la Providence, et Mme E. Brissette, née Rose-Anna, sa belle-sœur, Mme veuve E. Perrault, Lomer et C. Perrault, et sa nièce, Annette Perrault.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 8 heures, à l'église Sainte-Catherine.





Le

NOUVEL AUTO

TOUT ce que les ingénieurs ont appris, toute l'expérience acquise par des millions de Fordistes au cours d'un quart de siècle ont rendu possible cet automobile qui est, aujourd'hui, aussi en avant de son temps que l'était, en 1908, le fameux modèle T.

Seize millions d'automobiles qui ont été en usage dans la jungle et dans le désert, dans les montagnes et dans la plaine, sur les boulevards et sur les grandes routes, furent les autos d'essai qui ont permis la création de ce nouvel automobile.

Son avènement marque une nouvelle époque en mécanique automobile dans le perfectionnement des agencements internes — dans la conception mécanique, dans l'usage abondant des meilleurs métaux, dans la précision des procédés de fabrication.

On a visé à la perfection, tant dans les parties

essentielles que dans les détails les plus minutieux. Depuis le chapeau de moyeu le plus apparent jusqu'au coussinet le plus caché du nouvel automobile Ford, tout reflète une habileté mécanique portée à un degré qui n'a jamais été excéllé dans les annales de la fabrication de l'auto.

Cet automobile entièrement nouveau dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à présent en fait d'autos légers; il est infiniment supérieur à toutes les marques dans la même catégorie de prix que la sienne; il assure une accélération, une rapidité, une puissance, une douceur nouvelles qui étaient auparavant la caractéristique exclusive des autos les plus coûteux.

Néanmoins, la précision de Ford dans la production en grande série, sans parallèle dans l'histoire de la fabrication automobile, met cet auto à la portée de toutes les bourses.

*Une exposition préliminaire du Nouvel Automobile Ford aura lieu
Vendredi, le 2 décembre, dans les villes suivantes:*

Halifax	Ottawa	Hamilton	Fort William	Moosejaw
Saint-Jean	Kitchener	Brantford	Winnipeg	Calgary
Québec	Peterboro	London	Régina	Edmonton
Sherbrooke	Toronto	Windsor	Saskatoon	Vancouver
Montréal				Victoria

Aussil rapidement que l'augmentation de la production le permettra, ces expositions publiques se multiplieront jusqu'à ce que les 736 localités où se trouvent des distributeurs de Ford aient été atteintes.

Si vous demeurez dans l'une des localités mentionnées ci-dessus, ne manquez pas de visiter l'exposition de ce Nouvel Automobile. De toute façon, voyez votre distributeur local vendredi prochain. Il vous donnera les renseignements complets, les prix et une très bonne idée des caractéristiques extraordinaires que possède le nouvel auto.



FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED, FORD, ONTARIO

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour la semaine dernière avec comparaison à la semaine précédente et à la même semaine de l'an dernier.

Table with columns for 'Semaine finissant', '1927', '1926', and 'NOVEMBRE'. Rows include 'Œufs, caisses', 'Beurre, boîtes', 'Fromage mles', etc.

LES PRIX DU GROS FARINE

Le marché est ferme et sans changement. Il y a une bonne demande. Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon pour la farine et les engrais alimentaires.

Table listing prices for various types of flour (e.g., 'Première patente', 'Deuxième patente') and fertilizers (e.g., 'Gru blanc, tonne', 'Gru rouge, la tonne').

BEURRE ET FROMAGE

Le prix du beurre est sans changement, mais le marché incline plutôt à la baisse. Le marché du fromage est actif et le commerce d'exportation est bon.

Table listing prices for butter and cheese, including 'Œufs frais', 'Œufs d'entrepôt', and 'POMMES DE TERRE'.

LE MARCHE DES POMMES

Prix fournis par la maison S.-E. Mallette, rue des Commissaires. Liste of prices for various apple varieties like 'Alexandre No 1', 'St-Laurent No 1', etc.

Dividende de l'Imperial Tobacco

Le conseil d'administration de l'Imperial Tobacco, en prévision de l'assemblée annuelle, convoque pour le 15 décembre prochain, vient de déclarer un dividende de 2 p. 100 sur les actions ordinaires de la compagnie, pour l'année finissant le 30 septembre 1927.

LE NIVEAU DE LA COTE

Voici la cote moyenne, en Bourse de New-York, de vingt titres représentatifs des groupes industriel et ferroviaire:

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée (Compilation de la maison L.G. Beaurien)

Large table with columns for 'Ventes Valeurs', 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', 'Midi'. Lists various stocks and their price movements.

LA MATINEE A LA BOURSE

BRAZILIAN TOUCHE A UN NOUVEAU SOMMET A 221 1-2. DE MEME QUE DOMINION BRIDGE A 69.

Le marché était assez ferme et modérément actif, à la séance de ce matin, en Bourse locale.

Le Brazilian a grimpé à un nouveau sommet à 221 1-2, dès les premières ventes de la séance, mais il s'est alourdi plus tard pour clôturer à 219, pratiquement sans changement avant la fermeture de la veille.

Montreal Power et Shawinigan se sont maintenus fermes. Quebec Power a fléchi d'un point à 77, Winnipeg Electric a perdu un demi-point et a gagné un demi-point environ à 103 7-8.

Le Dominion Bridge a aussi avancé à un nouveau sommet à 69, dès le début de la séance, clôturant à 68 3-8 avec un gain d'un point et quelques fractions.

La maison Bruneau & Rainville offre une émission de 35,000 actions ordinaires, de la classe A, de la Montreal Exhibition, Limited.

RECETTES MOINDRES du Can. National

RECETTES MOINDRES DU CANADIEN NATIONAL. Le bilan du chemin de fer National du Canada pour le mois d'octobre dernier montre qu'au cours de ce mois les recettes du service des marchandises (exception faite des céréales) ont été d'environ un million plus élevées qu'en octobre 1926.

Dividende de Stanford's

Stanford's Limited vient de déclarer un dividende de 25 cents sur les actions ordinaires, pour le trimestre finissant le 30 novembre, payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 30 novembre.

DITES TOUJOURS CONTANT JAMBON

Vous aurez le meilleur pour vos clients de la campagne: 55-57, marché Bonsecours.

Emission d'actions privilégiées du Windsor

Un syndicat formé des maisons Royal Securities Corporation, Nesbitt Thompson & Company, René-T. Leclerc Inc. et Hansons Bros offre aujourd'hui une émission de \$2,250,000 d'actions privilégiées, 6 1/2 p. 100 de l'hôtel Windsor.

A Wall Street

New-York, 28. — De nouveaux sommets pour l'année furent établis, dès l'ouverture par Porton Rican Tobacco A et B, Westinghouse Electric de première priorité, Stewart Warner.

Emission de la Montreal Exhibition

La maison Bruneau & Rainville offre une émission de 35,000 actions ordinaires, de la classe A, de la Montreal Exhibition, Limited.

RECETTES MOINDRES du Can. National

RECETTES MOINDRES DU CANADIEN NATIONAL. Le bilan du chemin de fer National du Canada pour le mois d'octobre dernier montre qu'au cours de ce mois les recettes du service des marchandises (exception faite des céréales) ont été d'environ un million plus élevées qu'en octobre 1926.

Dividende de Stanford's

Stanford's Limited vient de déclarer un dividende de 25 cents sur les actions ordinaires, pour le trimestre finissant le 30 novembre, payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 30 novembre.

DITES TOUJOURS CONTANT JAMBON

Vous aurez le meilleur pour vos clients de la campagne: 55-57, marché Bonsecours.

C'est vendredi qu'on verra le nouveau Ford

Ford City 27 — M. W. R. Campbell, vice-président et trésorier de la compagnie Ford Motor Car of Canada a annoncé hier que la nouvelle automobile Ford serait exposée le 2 décembre. Des instructions ont été données pour faire publier

dans les principaux journaux une pleine page d'annonces en vue de l'exposition de la nouvelle voiture dans les grands centres de population. Les annonces et réclames parlent de la nouvelle machine comme "L'auto nouveau" et disent sa supériorité sur les modèles de jadis.

On n'annonce pas encore le prix de la nouvelle voiture, mais cette annonce accompagnera certainement la première exposition. Le M. Campbell dit à ce sujet: "Le prix sera dans la catégorie des voitures à bon marché et créera autant d'intérêt et de surprise que le nouvel automobile lui-même."

LE MARCHE DES BESTIAUX A MONTREAL

(Semaine finissant le 24 novembre) Les ventes d'animaux sur les deux marchés de Montréal au cours de la semaine furent de 2295 têtes de bœufs, 1834 veaux, 5181 porcs et 4250 moutons et agneaux.

Les prix des veaux étaient plus élevés. Les quelques veaux de boucherie offerts se vendirent jusqu'à \$13; la majorité de \$11.50 à \$12.50. Les veaux engraisés à l'herbe donnaient de \$4.75 à \$5.50; la plupart à \$5.25 ou plus.

Les prix des porcs étaient moins élevés. Les meilleurs porcs se vendaient aux bouchers locaux à \$9 et \$9.25. Les porcs de choix classés rapportaient \$1 de plus chaque cun. Les sauteurs payaient \$8.75 pour plusieurs charges; les porcs pesant moins de 140 livres se vendaient environ \$8.25. Les truies donnaient de \$7 à \$7.50.

La Montreal Dairy et sa récente opération

La publication, ces jours derniers, de la nouvelle que des intérêts nouveaux sont associés avec la Montreal Dairy Company Limited a suscité des commentaires dans les milieux financiers, et parmi tous ceux qui sont intéressés dans le commerce des produits laitiers.

Dividende de Stanford's

Stanford's Limited vient de déclarer un dividende de 25 cents sur les actions ordinaires, pour le trimestre finissant le 30 novembre, payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 30 novembre.

DITES TOUJOURS CONTANT JAMBON

Vous aurez le meilleur pour vos clients de la campagne: 55-57, marché Bonsecours.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 12382. J.-F. Proulx, demandeur, vs M. Gaudreau, défendeur.



Nouvelle émission \$250,000 Matthew Moody & Sons Company LIMITED Obligations-or, amortissables, première hypothèque, 6 1/2%, 15 ans.

L'entreprise de la Matthew Moody & Sons Company, Limited a été administrée comme corporation privée depuis trois générations. De débuts modestes, l'entreprise a progressé normalement.

Cette offre est faite conditionnellement, soumise à l'approbation de nos avocats légaux, quant à l'émission et à la livraison des titres entre nos mains. Prix: 100 et l'intérêt accru pour rapporter 6 1/2%.

HALE, PÉRUSSE & CIE CRÉDIT CANADIEN

Banquiers en Obligations INCORPORÉ Banquiers en Obligations 145, rue Saint-Jacques, Montréal. 99, rue Saint-Jacques, Montréal.

PUISSANCE DU CANADA BONS DE LA VICTOIRE

ECHÉANT LE 1er DECEMBRE 1927 LA BANQUE DE MONTREAL, à chacune de ses succursales du Canada, est prête à recevoir les bons ci-dessus en vue du remboursement lors de l'échéance.

RACHAT DES OBLIGATIONS 7% Emission 1921

de la Cie P.-T. LEGARE Ltée. Nous rachetons la balance de nos obligations, 7%, émission 1921, comme suit: 102 les Obligations 7% échéant le 1er Avril 1929, 1930 et 1931.

The Shawinigan Water & Power Company

IMMEUBLE POWER, RUE CRAIG, MONTREAL. Aux détenteurs d'obligations-or premières hypothèques consolidées cinq pour cent (5%) trente ans de la susdite compagnie, échues le 1er Janvier 1934, obtenues par acte fiduciaire en date du 10 Juin 1904 en faveur de THE ROYAL TRUST COMPANY, fiduciaire.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal

No 12376. Dumas Chartrand, de la cité de Verdun, district de Montréal, veuve de Edmond Dumas, et Albert Rolland, des mêmes lieux, défendeurs, vs M. Edmond Dumas, défendeur.

Province de Québec COUR SUPERIEURE District de Montréal

No 12377. Thomas Smith, de la cité d'Outremont, demandeur, vs Donald Forbes Smith, de la cité de Montréal, défendeur.

LA VIE SPORTIVE

Les Marons ont triomphé une seconde fois des Sénateurs

Les champions du monde ont été battus par un résultat de 1 à 0, au Forum en présence de onze mille personnes - Les locaux se sont affirmés supérieurs à leurs adversaires - Nelson Stewart compte l'unique point de la partie

DUNC MUNRO EST BLESSE

Le club Montreal a remporté une autre victoire contre les Sénateurs d'Ottawa samedi soir au Forum alors que les Marons ont triomphé des champions du monde par un résultat de 1 à 0 dans une joute qui a manqué d'intérêt au début mais qui est devenue très intéressante à partir de la deuxième période. Les Marons se sont montrés supérieurs à leurs adversaires et méritaient bien ce succès.

Le premier et unique point de la joute a été comblé dans la première période, après cinq minutes de jeu, alors que Bill Phillips et Nelson Stewart exécutèrent une série de passes en face des buts de Connell et finalement Stewart prit Connell en défaut sur un lancer parfait. Ce premier échec des visiteurs sembla démoraliser les Sénateurs tandis qu'il encouragea les locaux. Les attaques se répétèrent et les hommes du président Strachan eurent un avantage marqué sur leurs adversaires.

Les Sénateurs ne sont plus les joueurs aussi effectifs qu'autrefois et ils manquent de cette cohésion qui les rendait si dangereux. Les avantages des champions jouent trop individuellement et n'ont pas l'effet combiné. Les locaux ont joué une grande partie samedi soir à partir de la deuxième période et la défense a été particulièrement solide mais l'honneur de la soirée revient à Clint Benedict qui s'est révélé un solide gardien de buts. Clint a arrêté tout ce qui s'est présenté et il a fait preuve d'un sang-froid remarquable. De plus, le Montreal a joué un jeu qui était familier aux champions d'autrefois. Après que Stewart eut donné l'avantage à son club, les Marons ont joué sur la défensive et presque tout le temps des deux dernières périodes nous avons vu cinq hommes protéger les filets des Millionnaires. Munro, Stewart et Ward ont fait un travail de toute beauté. Leurs courses étaient rapides et leurs lancers étaient précis.

Pour ses visiteurs les joueurs les plus en évidence furent Kilrea, qui mérite une mention spéciale, King Clancy et Connell. Kilrea fut constamment à l'oeuvre et il donna beaucoup de fil à retordre au Montreal. Les Sénateurs manquèrent plusieurs belles chances de compter, particulièrement dans la deuxième période alors que le Montreal avait deux hommes à la clôture mais Munro et Red Dutton prirent bien soin de leur territoire et empêchèrent leurs rivaux de s'approcher des buts de Benedict.

Pittsburg, 28 — Le Maple Leaf a défait le Pittsburg par 2 à 1, samedi soir.

Ce fut une partie chaudement contestée, dont le sort ne se décida que dans la période supplémentaire. Bailey fit alors une course et il combla en 44 secondes le point qui assurait la victoire aux Leafs. Pittsburg compta le premier point dans la première période, mais Bailey égala dans la période suivante. Les deux clubs se ruèrent à l'assaut des buts adverses dans la finale, mais en vain, les défenses accomplissant un travail de géant.

Alignement des équipes:
TORONTO PITTSBURG
Roach but - Worters
Day déf. Langlois
Gorman déf. McKinnon
Garson centre Milks
Cox avant Arbour
McCaffrey avant Darragh
Ramsay subs. Drury
Duncan " Colton
Bailey " White
Patterson " R. Smith
Keeling " McGuire
McCurry " McCurry
Arbitres: O'Leary et O'Hara.

SOMMAIRE
Première période
1-Pittsburg-Drury 6.42
Deuxième période
2-Toronto-Bailey 12.33
Troisième période
Pas de point.
Période supplémentaire
3-Toronto-Bailey 44
Résultat final: Toronto, 2; Pittsburg, 1.

NOS SENIORS A L'OEUVRE
C'est ce soir qu'aura lieu l'inauguration officielle des séries du groupe senior de la O. A. H. A., au Forum, alors que deux parties seront à l'affiche. Dans la première rencontre de la soirée, les clubs des universités McGill et de Montréal seront aux prises tandis que la Victoria et le M. A. A. se feront la lutte dans la joute finale.

Il sera vraiment intéressant de voir nos étudiants canadiens-français aux prises avec leurs confrères de langue anglaise.

LE CANADIEN A SUBI SA 1ère DEFAITE

IL A ETE VAINCU HIER SOIR PAR LES COUGARS, A DETROIT. PAR UN RESULTAT DE 2 A 0. HOLMES A ETE FORT SOLIDE DANS LES BUTS

10,000 PERSONNES PRESENTES

Détroit, 28. — Le Canadien a subi sa première défaite hier soir aux mains du club Detroit alors que le Bleu Blanc Rouge a été blanchi par un résultat de 2 à 0 dans une joute excessivement intéressante et rapide en présence de dix mille personnes. Les Canadiens, malgré leur rapidité, n'ont pu vaincre Holmes dans les buts du Detroit. Ce dernier a joué une partie phénoménale ainsi que les défenses Traub et Noble.

Dès la mise en jeu de la rondelle, Morenz fit une course et déjoua tout excepté Traub qui l'arrêta à temps. Hay décrocha une punition pour avoir retenu et les Habitants se lancèrent à l'attaque tout de suite. Gagné déjoua tout mais lança à côté. Gagné fut banni et les Cougars attaquèrent. Sheppard déjoua la défense mais perdit la rondelle. Hainsworth arrêta deux coups de loin.

Lépine paraissait devoir compter lorsqu'il fut arrêté à temps. Lépine lança un dur coup sur Holmes qui bloqua. Mantha lança juste, mais Holmes fit un arrêt déconcertant. Jack Walker manqua sa chance de compter lorsqu'après avoir tout déjoué, il perdit la rondelle qu'Hainsworth envoya sur le côté de la patinoire.

Lépine décrocha une punition et les Cougars en profitèrent pour attaquer. Traub lança juste entre les jambes d'Hainsworth. Cooper arrêta à temps vers la fin de la période, mais il fut banni.

Morenz se signala mais il fut très malchanceux dans ses courses. Ardère prit des chances de loin. Gardiner vint près de compter sur son propre retour. Holmes fit des arrêts superbes. Mantha déjoua les défenses des Cougars sans succès, car il avait perdu l'équilibre et il ne put lancer.

Noble alla au pénitencier et les Cougars furent le temps, Joliat et Lépine lancèrent tout à tour sur Holmes qui arrêtait tout. Joliat eut une belle chance, mais Holmes mit sa main devant la rondelle juste à temps. Burke sauva un point sûr en arrêtant Hay. Les deux gardiens de buts étaient sur le qui-vive et les coups pleuvaient drus.

Cooper, à la suite d'un bel effort individuel, déjoua tout devant lui et prit Hainsworth en défaut vers la fin de la troisième période. Les Canadiens attaquèrent désespérément vers la fin de la partie, mais sans succès.

Alignement:
Detroit
Hainsworth but Holmes
Gardiner défense Traub
Mantha défense Noble
Morenz centre Walker
Gagné aile Cooper
Joliat aile Hay
Gagné substituts Cooper
Hart Sheppard
Laroche Aurie
Burke Doughlin
Lafrance Brown
Lépine

SOMMAIRE
Première période
1-Detroit-Traub 17.00
Deuxième période
Pas de point.
Troisième période
2-Detroit-Cooper 15.00
Arbitres: Ritchie et O'Leary.

ARRETS
Holmes, 28.
Hainsworth, 18.

R. LONGTIN EST CHAMPION AU PING-PONG
R. Longtin a remporté le championnat du tournoi de Ping-Pong organisé par M. H.-E. Desrochers, en triomphant de Lamontagne hier soir, dans la finale.

Ce tournoi a été couronné de succès car les parties ont été très intéressantes et tout porte à croire que ce concours aura pour effet de rendre le jeu de ping-pong fort populaire et que dans un avenir très rapproché nous aurons l'avantage et le plaisir de voir tous nos clubs et associations former des équipes et organiser des tournois pour décider du championnat de Montréal, de la province et même du Canada. M. Desrochers a lancé ce jeu, à d'autres maintenant de suivre son exemple.

LES BRUINS SONT DEFAITS

BILLY BOUCHER A DONNE LA PREMIERE VICTOIRE DE LA SAISON AUX AMERICAINS DE NEW-YORK EN COMPTANT LE POINT DECISIF DANS UNE PERIODE SUPPLEMENTAIRE

RESULTAT: 4 A 3

Boston, 28. — Le club New-York Américain est sorti victorieux du Boston samedi soir par un résultat de 4 à 3 dans une joute qui a nécessité une période supplémentaire et c'est Billy Boucher, autrefois du Canadien, de Montréal, qui a donné la victoire à son club en enregistrant le point décisif après quarante-cinq secondes de jeu supplémentaire.

Les Américains firent le premier point et les Bruins ripostèrent par deux dans la première période et Simpson mit les Américains en avant quelques minutes après le début de la troisième période. Herberis égala alors le résultat neuf minutes plus tard et il fallut à jouer une période supplémentaire, qui termina comme il est rapporté plus haut.

Composition des équipes:
Boston Américains
Winkler but Miller
Shore déf. Simpson
Hitchman déf. Bowser
Frederickson centre Himes
Oliver avant Green
Galbraith avant McKinnon
Herberis subs. Boucher
Gonvor subs. Conacher
Gaynor subs. Bouchard
Gordie subs. Barry
Clapper subs. Reise
Arbitres: Billy Bell et George Mallinson.

SOMMAIRE
Première période
1-Américain-R. Green 5.25
2-Boston - Shore 8.25
3-Boston - Oliver 4.2
Deuxième période
4-Américain-Reise 16.00
Troisième période
5-Américain-Herberis 4.05
6-Boston - Herberis 4.55
Période supplémentaire
7-Américain-Boucher 4.5

LES RENCONTRES DE LA SEMAINE A NEW-YORK

Lundi soir
Arena St-Nicolas. — Phil Scott vs Monte Munn, 10 rondes; Johnny Urban vs Alex Sklar, Sid Angstretch vs Johnny Krieger, Morgan Gardner vs Johnny Casanova, Charley Arthur vs Jess Stringham, 6 rondes chacun; Dick Fullan vs Mickey Davis, 4 rondes.
Arena New Broadway. — Cyclone Jack Humbeck vs Arthur DeKub, 10 rondes; Lew Barba vs Buddy Jackson, Jack Maresca vs Phil Mercurio, 6 rondes chacun; Emid Rush vs George Meron, Mike O'Connor vs Jess Kizis, Al Moskowitz vs Paulie Alberts, 4 rondes chacun.

Mardi
Ridgewood Grove, Lutte. — Big Jack Taylor vs Joe Zickmund, à finir; Carl Vogel vs Reginald Sikki, 45 minutes; Otto Korte vs Abie Colman, 30 minutes; Jim Browning s'engage à lancer au plancher Tony Rocco en 30 minutes.

Mercredi soir
Pioneer A.C. — Dominick Petrore vs Johnny Green, 10 rondes; Terry Roth vs Joey Ferentino, Jimmy McNamara vs Nick Quagrelli, 6 rondes chacun; Johnny Menjone vs Eddie Petrovic, Sonny Parsons vs Paul Smithers, Eddie Priest vs Henry Fasano, 4 rondes chacun.

212th A.A. Armory. — Billy Wiley vs Al Irving, Bobby Nelson vs Dan Curry, 10 rondes chacun; K. O. Red O'Neill vs Young Dixie Kid, Bob Irwin vs Glad Martin, Jack Fitz Davis vs Howard Reddy, 6 rondes chacun; Joe Stripoli vs Leo Moore, 4 rondes.

Jeu de Madison Square Garden. — Tony Ganzoneri vs Bud Taylor, 15 rondes; Archie Bell vs Kid Francis, Lew Perfetti vs Andy Martin, George Rivers vs Johnny Ericson, 8 rondes; Danny Terris vs Johnny Lawson, 4 rondes.

102nd Medical Regiment Armory. — Vincent Sanchez vs Bud Garasta, Willie O'Connell vs Charlie Von Reeden, 10 rondes; Vic Campanile vs Frank Ponzio, Tony Rivetti vs Jimmy Gardner, Johnny Potter vs Oscar Ford, 6 rondes chacun.

Twenty-seventh Division Train Armory. — Harry Wallace vs Nick Palmer, 10 rondes; Andy Sakowitz vs Billy Tosk, Charley Rauch vs Jack Dundee, 8 rondes chacun; Young Marino vs Joe Bonavita, 6 rondes.

Columbus Sporting Club. — Carl Duane vs Bud Dempsey, Patsy Ruffalo vs Freddie Anderson, 10 rondes chacun; Johnny Rheinberger vs Eddie Miguis, Harry Page vs Benny Lancer, Louis Lombro vs Charlie Caserta, Mike Collins vs Stanley Budki, 4 rondes chacun.

Flushing Armory. — Joe Curry vs Al De Silva, Nick DeSalvo vs Carroll Setti, 8 rondes chacun; Tommy Francis vs Tony Castle, Gene Rapp vs Joe Fadetta, Eddie Kid Roberts vs Haas Connelly, 6 rondes chacun.

PARTIE NULLE ENTRE CHICAGO ET LES COUGARS

CES DEUX CLUBS BATAILLENT PENDANT 70 MINUTES MAIS NE PEUVENT COMPTER AUCUN POINT — KEATS A PERDU LA TETE APRES AVOIR ETE EXPULSER DU JEU POUR BRUTALITE

BELLE TENUE DES GARDIENS DE BUTS

Chicago, 28. — Les clubs Chicago et Detroit ont bataillé pendant 70 minutes, samedi soir, sans pouvoir enregistrer aucun point et les deux équipes ont dû quitter la glace avec un résultat de 0 à 0, dans une joute régulière des séries de la Ligue de Hockey Nationale. Les deux gardiens de buts ont eu une tenue irréprochable et ils sont responsables du résultat obtenu.

Un incident regrettable s'est produit au cours de cette partie. Keats, du Detroit, fut banni du jeu pour rudesse et pendant qu'il se dirigeait vers le banc du pénitencier un spectateur le tua. Keats fut rieur se dirigea vers ce spectateur, qui occupait un siège de loge, et en voulant frapper cet amateur avec son bâton il a failli atteindre Mme Frederick McLaughlin. Les spectateurs critiquèrent sévèrement la conduite de ce joueur et plusieurs spectateurs menacèrent de faire un mauvais parti à celui qui venait de perdre la tête.

Alignement des équipes:
DETROIT CHICAGO
Holmes but Gardiner
Traub déf. Wentworth
Noble déf. Trapp
Walker centre MacKay
Cooper avant Rodden
Hay avant Browne
J. Sheppard subs. Fraser
Keats subs. McVeigh
Laughlin " Cor. Denny
Aurie " Graham
Brown " Wasnic
Taylor

SOMMAIRE
Première période
Pas de point.
Deuxième période
Pas de point.
Troisième période
Pas de point.
Période supplémentaire
Pas de point.

LIGUE DE QUILLES PROV. DE QUEBEC

Résultat de la partie jouée vendredi dernier, à Québec:
Rheume . . . 135 202 194 - 531
Lebel . . . 187 167 157 - 511
Carrier . . . 167 173 178 - 518
Verreault . . . 182 170 177 - 529
Roberge . . . 188 195 237 - 620
Totaux . . . 859 907 943 - 2709

Raymond . . . 169 225 182 - 576
Talbot . . . 215 185 230 - 630
Cadet . . . 177 162 200 - 539
Dorval . . . 146 230 180 - 556
Métivier . . . 181 187 206 - 574
Totaux . . . 888 989 998 - 2875

LE MARTIN INC. EN TETE DE LA LIGUE MT-ROYAL

L'EQUIPE DE M. HENRI FOURCRAU A TRIOMPHE DE L'EUREKA PAR 5 A 2, HIER APRES-MIDI — C. P. VERDUN ET TACOMA VICTORIEUX

Le club Martin Inc. a pris la tête de la ligue de hockey Mont-Royal, hier après-midi, en triomphant du club Eureka, par un résultat de 5 à 2, dans la dernière partie au programme à l'Arena Mont-Royal. Dans la joute d'ouverture le C. P. Verdun a triomphé du Champêtre par 2 à 1, tandis que le Tacoma a blanchi le St. Anthony par 3 à 0.

Quatre mille personnes ont été témoins de la victoire du club de M. Fourcau sur l'Eureka, qui est maintenant sur un pied d'égalité avec le Tacoma, pour la deuxième position avec trois victoires et deux défaites.

Alignement et sommaire:
PREMIERE PARTIE
C. P. Verdun Champêtre
Seed but Cyr
Bennett déf. Leduc
Powell déf. Fowler
Valois centre Moore
Brisebois aile L. Charbonneau
Lanthier aile O'Rourke
Marotte Subst. Waite
Larivière B. Charbonneau
Washbroad Wheeler, S. Jean

Première période:
1-C. P. Verdun, Brisebois . . . 11.00
Deuxième période:
2-C. P. Verdun, Brisebois . . . 3.00
3-Champêtre, Waite . . . 6.45
Pas de point.
DEUXIEME PARTIE
Tacoma St. Anthony
Armstrong but Gingras
Howard déf. Noble
Doyle déf. Steen
Kane centre D. Roche
McDonald aile Kelly
Nicholson aile Duclous
Quinn Substituts C. Roche
Grant, Lowery Harnott
McQuestin Kneethel, Furlong

Première période:
1-Tacoma, Doyle . . . 7.00
Deuxième période:
2-Tacoma, Kane . . . 3.00
Troisième période:
3-Tacoma, Quinn . . . 3.15
TROISIEME PARTIE
Martin Eureka
Rowen but Brown
Brunet déf. A. Hearn
Mantha déf. Boisselle
Garroll centre Murray
Lapointe aile Galbraith
Baril aile Arnold
Bourgoin Substituts Anderson
Hamel, Pedneault Caves
Daigault Hempey, Hughes

Première période:
1-Martin, Brunet . . . 7.00
2-Martin, Brunet . . . 2.15
Deuxième période:
3-Martin, Baril . . . 4.00
4-Eureka, Hempey . . . 6.10
5-Martin, Lapointe . . . 1.00
Troisième période:
6-Eureka, Boisselle . . . 6.00
7-Martin, Baril . . . 7.25

LES BRUINS ONT ANNULÉ AVEC RANGERS

CES DEUX CLUBS AMERICAINS ONT FAIT PARTIE NULLE HIER SOIR, AU MADISON SQUARE GARDEN, APRES UNE PERIODE ADDITIONNELLE

PUNITION MAJEURE A HERBERTS

New-York, 28. — Les New-York Rangers ont fait partie nulle de 1 à 1, hier soir, contre les Boston Bruins, au Madison Square Garden. Comme le résultat l'indique, la partie a été contestée au possible. Le Boston, après avoir pris l'avantage dans la première période, grâce à Herberts, vit son avantage annulé par Bourgeault au milieu de la période finale.

Les deux clubs bataillèrent en vain pendant dix minutes supplémentaires. Herberts a décroché une punition majeure pour avoir répondu à l'arbitre.

N. Y. Rangers Boston Bruins
Chabot but Winkler
Bourgeault défense Hitchman
Johnson défense Shore
Boucher centre Herberts
Bill Cook aile d. Oliver
Bun Cook aile g. Galbraith
Boyd subs. Gagnon
Murdock, Thompson Clark
Gallighan Gordon, Clapper
Gray, Scott Connor, Cleghorn

Arbitres: Billy Bell et Dr O'Leary.
SOMMAIRE
Première période:
Pas de point.
Deuxième période:
1. Boston: Herberts . . . 5.46
Troisième période:
2. Rangers: Bourgeault . . . 10.16
Période supplémentaire:
Pas de point.

LA N. H. L.

Parties de samedi:
Montréal 1, Ottawa 4.
N. Y. Américain 4, Boston 3.
Chicago 0, Detroit 0.
Toronto 2, Pittsburg 1.
Joutes de dimanche soir:
Detroit 2, Canadien 0.
Boston 1, Rangers 0.

JOUTES DE LA SEMAINE
Mardi, 29 novembre. — Rangers vs Ottawa; Montréal vs Boston; Pittsburg vs Américains.
Jeudi, 1er décembre. — Rangers vs Montréal; Boston vs Pittsburg; Chicago vs Detroit.
Samedi 3 décembre. — Boston vs Ottawa; Montréal vs Toronto; Américains vs Canadiens, Rangers vs Chicago.

POSITION DES CLUBS
Section canadienne:
Montréal . . . 3 1 1 7
Ottawa . . . 3 2 0 6
Toronto . . . 3 2 0 6
Canadien . . . 2 1 1 5
N. Y. Américains . . . 1 3 0 2

SECTION AMERICAINE
N. Y. Rangers . . . 3 1 0 7
Boston . . . 2 0 2 7
Detroit . . . 2 2 1 5
Chicago . . . 1 2 2 4
Pittsburg . . . 0 4 0 0



CONFECTION
Semi-ready

\$20
à
\$40

Les WHITNEYS et CHINCHILLAS BLEUS

SONT EN GRANDE VOGUE POUR PALETOTS D'HIVER

Les magasins Bonin offrent une grande variété de ces tissus populaires à prix excessivement modiques.

Les styles sont du type Ulster canadien régulier, très chic de dessin, tous confectionnés selon l'inimitable mode SEMI-READY.

Modèles pour convenir à tous les goûts, grandeurs et types s'adaptant à toutes les tailles.

BONIN & FRERE LIMITEE
103, 107, 529, 669, 1819 rue Ste-Catherine E.

ALPHA FOURNIER, directeur-gérant

FORUM UPTOWN 9112
CE SOIR A 8.00
(Ligue Senior Québec A.H.A.)
Université de Montréal vs McGill
M. A. A. A. vs VICTORIA
Enfants 25c; Entrée générale 50c; Sièges de loges et promenade \$1.00 taxe comprise.

Table with 3 columns: Name, Position, and Score/Status. Includes names like Emard, Lafrance, Gagné, Raymond, Roy, and various positions like Avant, Défense, Centre, Subst.

Table with 3 columns: Name, Bureau, and Score. Includes names like Bruil, Larue, Provençal, Dummy, McCloskey, Monette, Aubry, Martel, Lapointe, Marion.

Table with 3 columns: Name, But, Défense, Centre, and Score. Includes names like Beaudry, Gratton, Ratté, Pagé, Powers, McGerrigie, McMahan, McTeer.

Table with 3 columns: Name, But, Défense, Centre, and Score. Includes names like Beaudry, Gratton, Ratté, Pagé, Powers, McGerrigie, McMahan, McTeer.

Table with 3 columns: Name, But, Défense, Centre, and Score. Includes names like Beaudry, Gratton, Ratté, Pagé, Powers, McGerrigie, McMahan, McTeer.

Table with 3 columns: Name, But, Défense, Centre, and Score. Includes names like Beaudry, Gratton, Ratté, Pagé, Powers, McGerrigie, McMahan, McTeer.

Table with 3 columns: Name, But, Défense, Centre, and Score. Includes names like Beaudry, Gratton, Ratté, Pagé, Powers, McGerrigie, McMahan, McTeer.

Table with 3 columns: Name, But, Défense, Centre, and Score. Includes names like Beaudry, Gratton, Ratté, Pagé, Powers, McGerrigie, McMahan, McTeer.

Table with 3 columns: Name, But, Défense, Centre, and Score. Includes names like Beaudry, Gratton, Ratté, Pagé, Powers, McGerrigie, McMahan, McTeer.

Table with 3 columns: Name, But, Défense, Centre, and Score. Includes names like Beaudry, Gratton, Ratté, Pagé, Powers, McGerrigie, McMahan, McTeer.

Table with 3 columns: Name, But, Défense, Centre, and Score. Includes names like Beaudry, Gratton, Ratté, Pagé, Powers, McGerrigie, McMahan, McTeer.

Bénédiction d'une école

DANS LA PAROISSE SAINTE-CECILE — M. LE JUGE MONET REPOND A CERTAINES CRITIQUES

M. le curé Edouard Beaulac, de la paroisse Sainte-Cécile, a béni hier après-midi la nouvelle école Saint-Viateur, qui vient d'être construite dans sa paroisse.

La cérémonie était présidée par M. l'abbé J.-A. Foucher, président de la commission scolaire du district nord.

Après la cérémonie religieuse les élèves de l'école exécutèrent un joli programme de chant qui fut suivi de quelques discours.

Le président de la commission du district nord note que l'école Saint-Viateur a coûté \$26,50 le pied cube. Elle contient 24 classes, une salle de récréation et deux salles de douches. Il loue le système actuel de la commission. Grâce aux quatre commissions de district dirigées par un bureau central on a fait beaucoup de progrès. Il y a douze ans, les paroisses excentriques ne possédaient pas de classes plus élevées que la quatrième année; aujourd'hui, elles possèdent des cinquièmes et des sixièmes, et même des septièmes et des huitièmes. Quelques écoles ont même des neuvièmes et des dixièmes.

M. le curé Beaulac remercie les membres de la commission scolaire d'avoir construit l'école Saint-Viateur. Elle est déjà presque remplie et, si sa paroisse continue de se développer, il lui en faudra une autre avant longtemps.

Le R. P. Dumas, C.S.V. félicite la commission de bâtir des écoles hygiéniques et confortables.

M. le juge Amédée Monet, membre du bureau central de la Commission, avant de faire des déclarations, note qu'il n'est pas délégué par le Bureau central et qu'il prend toute la responsabilité de ce qu'il va dire. Le bureau central, dit-il, va coûté de nombreuses demandes d'écoles mais il n'a pas d'argent pour répondre à toutes.

On trouve cependant qu'il dépense trop; on le critique parce qu'il construit des écoles dans les paroisses qui en ont besoin, comme la paroisse Sainte-Cécile, par exemple. On le critique parce qu'il y a trop d'enfants qui veulent fréquenter l'école. Pourtant, les petits enfants sont nombreux et c'est aux commissaires à leur donner l'instruction à laquelle ils ont droit. Ceux qui critiquent sont des égoïstes ou des importés. Ils veulent faucher par en bas et par en haut, laisser les enfants aux écoles le moins longtemps possible. "Ne parlons plus d'instruction obligatoire, dit-il, nous n'avons plus assez de place pour les enfants qui se pressent aux portes des écoles. Il faut au moins prendre les moyens que "l'ignorance obligatoire" ne s'établisse pas chez nous."

Le Dr Daigle et M. le curé Lamarche ont aussi parlé.

Le R. P. Dumas, C.S.V. félicite la commission de bâtir des écoles hygiéniques et confortables.

M. le juge Amédée Monet, membre du bureau central de la Commission, avant de faire des déclarations, note qu'il n'est pas délégué par le Bureau central et qu'il prend toute la responsabilité de ce qu'il va dire. Le bureau central, dit-il, va coûté de nombreuses demandes d'écoles mais il n'a pas d'argent pour répondre à toutes.

On trouve cependant qu'il dépense trop; on le critique parce qu'il construit des écoles dans les paroisses qui en ont besoin, comme la paroisse Sainte-Cécile, par exemple. On le critique parce qu'il y a trop d'enfants qui veulent fréquenter l'école. Pourtant, les petits enfants sont nombreux et c'est aux commissaires à leur donner l'instruction à laquelle ils ont droit. Ceux qui critiquent sont des égoïstes ou des importés. Ils veulent faucher par en bas et par en haut, laisser les enfants aux écoles le moins longtemps possible. "Ne parlons plus d'instruction obligatoire, dit-il, nous n'avons plus assez de place pour les enfants qui se pressent aux portes des écoles. Il faut au moins prendre les moyens que "l'ignorance obligatoire" ne s'établisse pas chez nous."

Le Dr Daigle et M. le curé Lamarche ont aussi parlé.

Le R. P. Dumas, C.S.V. félicite la commission de bâtir des écoles hygiéniques et confortables.

M. le juge Amédée Monet, membre du bureau central de la Commission, avant de faire des déclarations, note qu'il n'est pas délégué par le Bureau central et qu'il prend toute la responsabilité de ce qu'il va dire. Le bureau central, dit-il, va coûté de nombreuses demandes d'écoles mais il n'a pas d'argent pour répondre à toutes.

On trouve cependant qu'il dépense trop; on le critique parce qu'il construit des écoles dans les paroisses qui en ont besoin, comme la paroisse Sainte-Cécile, par exemple. On le critique parce qu'il y a trop d'enfants qui veulent fréquenter l'école. Pourtant, les petits enfants sont nombreux et c'est aux commissaires à leur donner l'instruction à laquelle ils ont droit. Ceux qui critiquent sont des égoïstes ou des importés. Ils veulent faucher par en bas et par en haut, laisser les enfants aux écoles le moins longtemps possible. "Ne parlons plus d'instruction obligatoire, dit-il, nous n'avons plus assez de place pour les enfants qui se pressent aux portes des écoles. Il faut au moins prendre les moyens que "l'ignorance obligatoire" ne s'établisse pas chez nous."

Le Dr Daigle et M. le curé Lamarche ont aussi parlé.

Le R. P. Dumas, C.S.V. félicite la commission de bâtir des écoles hygiéniques et confortables.

M. le juge Amédée Monet, membre du bureau central de la Commission, avant de faire des déclarations, note qu'il n'est pas délégué par le Bureau central et qu'il prend toute la responsabilité de ce qu'il va dire. Le bureau central, dit-il, va coûté de nombreuses demandes d'écoles mais il n'a pas d'argent pour répondre à toutes.

On trouve cependant qu'il dépense trop; on le critique parce qu'il construit des écoles dans les paroisses qui en ont besoin, comme la paroisse Sainte-Cécile, par exemple. On le critique parce qu'il y a trop d'enfants qui veulent fréquenter l'école. Pourtant, les petits enfants sont nombreux et c'est aux commissaires à leur donner l'instruction à laquelle ils ont droit. Ceux qui critiquent sont des égoïstes ou des importés. Ils veulent faucher par en bas et par en haut, laisser les enfants aux écoles le moins longtemps possible. "Ne parlons plus d'instruction obligatoire, dit-il, nous n'avons plus assez de place pour les enfants qui se pressent aux portes des écoles. Il faut au moins prendre les moyens que "l'ignorance obligatoire" ne s'établisse pas chez nous."

Le Dr Daigle et M. le curé Lamarche ont aussi parlé.

Le R. P. Dumas, C.S.V. félicite la commission de bâtir des écoles hygiéniques et confortables.

M. le juge Amédée Monet, membre du bureau central de la Commission, avant de faire des déclarations, note qu'il n'est pas délégué par le Bureau central et qu'il prend toute la responsabilité de ce qu'il va dire. Le bureau central, dit-il, va coûté de nombreuses demandes d'écoles mais il n'a pas d'argent pour répondre à toutes.

On trouve cependant qu'il dépense trop; on le critique parce qu'il construit des écoles dans les paroisses qui en ont besoin, comme la paroisse Sainte-Cécile, par exemple. On le critique parce qu'il y a trop d'enfants qui veulent fréquenter l'école. Pourtant, les petits enfants sont nombreux et c'est aux commissaires à leur donner l'instruction à laquelle ils ont droit. Ceux qui critiquent sont des égoïstes ou des importés. Ils veulent faucher par en bas et par en haut, laisser les enfants aux écoles le moins longtemps possible. "Ne parlons plus d'instruction obligatoire, dit-il, nous n'avons plus assez de place pour les enfants qui se pressent aux portes des écoles. Il faut au moins prendre les moyens que "l'ignorance obligatoire" ne s'établisse pas chez nous."

Le Dr Daigle et M. le curé Lamarche ont aussi parlé.

Le R. P. Dumas, C.S.V. félicite la commission de bâtir des écoles hygiéniques et confortables.

M. le juge Amédée Monet, membre du bureau central de la Commission, avant de faire des déclarations, note qu'il n'est pas délégué par le Bureau central et qu'il prend toute la responsabilité de ce qu'il va dire. Le bureau central, dit-il, va coûté de nombreuses demandes d'écoles mais il n'a pas d'argent pour répondre à toutes.

On trouve cependant qu'il dépense trop; on le critique parce qu'il construit des écoles dans les paroisses qui en ont besoin, comme la paroisse Sainte-Cécile, par exemple. On le critique parce qu'il y a trop d'enfants qui veulent fréquenter l'école. Pourtant, les petits enfants sont nombreux et c'est aux commissaires à leur donner l'instruction à laquelle ils ont droit. Ceux qui critiquent sont des égoïstes ou des importés. Ils veulent faucher par en bas et par en haut, laisser les enfants aux écoles le moins longtemps possible. "Ne parlons plus d'instruction obligatoire, dit-il, nous n'avons plus assez de place pour les enfants qui se pressent aux portes des écoles. Il faut au moins prendre les moyens que "l'ignorance obligatoire" ne s'établisse pas chez nous."

Le Dr Daigle et M. le curé Lamarche ont aussi parlé.

Le R. P. Dumas, C.S.V. félicite la commission de bâtir des écoles hygiéniques et confortables.

M. le juge Amédée Monet, membre du bureau central de la Commission, avant de faire des déclarations, note qu'il n'est pas délégué par le Bureau central et qu'il prend toute la responsabilité de ce qu'il va dire. Le bureau central, dit-il, va coûté de nombreuses demandes d'écoles mais il n'a pas d'argent pour répondre à toutes.

On trouve cependant qu'il dépense trop; on le critique parce qu'il construit des écoles dans les paroisses qui en ont besoin, comme la paroisse Sainte-Cécile, par exemple. On le critique parce qu'il y a trop d'enfants qui veulent fréquenter l'école. Pourtant, les petits enfants sont nombreux et c'est aux commissaires à leur donner l'instruction à laquelle ils ont droit. Ceux qui critiquent sont des égoïstes ou des importés. Ils veulent faucher par en bas et par en haut, laisser les enfants aux écoles le moins longtemps possible. "Ne parlons plus d'instruction obligatoire, dit-il, nous n'avons plus assez de place pour les enfants qui se pressent aux portes des écoles. Il faut au moins prendre les moyens que "l'ignorance obligatoire" ne s'établisse pas chez nous."

Le Dr Daigle et M. le curé Lamarche ont aussi parlé.

Le R. P. Dumas, C.S.V. félicite la commission de bâtir des écoles hygiéniques et confortables.

M. le juge Amédée Monet, membre du bureau central de la Commission, avant de faire des déclarations, note qu'il n'est pas délégué par le Bureau central et qu'il prend toute la responsabilité de ce qu'il va dire. Le bureau central, dit-il, va coûté de nombreuses demandes d'écoles mais il n'a pas d'argent pour répondre à toutes.

On trouve cependant qu'il dépense trop; on le critique parce qu'il construit des écoles dans les paroisses qui en ont besoin, comme la paroisse Sainte-Cécile, par exemple. On le critique parce qu'il y a trop d'enfants qui veulent fréquenter l'école. Pourtant, les petits enfants sont nombreux et c'est aux commissaires à leur donner l'instruction à laquelle ils ont droit. Ceux qui critiquent sont des égoïstes ou des importés. Ils veulent faucher par en bas et par en haut, laisser les enfants aux écoles le moins longtemps possible. "Ne parlons plus d'instruction obligatoire, dit-il, nous n'avons plus assez de place pour les enfants qui se pressent aux portes des écoles. Il faut au moins prendre les moyens que "l'ignorance obligatoire" ne s'établisse pas chez nous."

Le Dr Daigle et M. le curé Lamarche ont aussi parlé.

Le R. P. Dumas, C.S.V. félicite la commission de bâtir des écoles hygiéniques et confortables.

M. le juge Amédée Monet, membre du bureau central de la Commission, avant de faire des déclarations, note qu'il n'est pas délégué par le Bureau central et qu'il prend toute la responsabilité de ce qu'il va dire. Le bureau central, dit-il, va coûté de nombreuses demandes d'écoles mais il n'a pas d'argent pour répondre à toutes.

La situation en Roumanie

LE VENT SEMBLE AVOIR TOURNÉ CONTRE CAROL

Bucarest, Roumanie, 28. — La Roumanie est calme. Le peuple n'est même pas ému par une mort qui, d'après la croyance populaire, devait jeter le pays dans la tourmente.

Les chefs politiques ayant conclu une trêve jusqu'à aujourd'hui, même les journaux les plus radicaux de l'opposition ne contiennent aucune allusion aux événements politiques dans leurs éditions courantes.

Lorsque la trêve sera expirée, les politiciens recommenceront leurs pourparlers à propos de la proposition du conseil de régence de former un cabinet de coalition. Cette proposition paraît devoir échouer car le parti des paysans nationaux a déjà refusé d'entrer dans un tel cabinet.

Les discussions au sujet de la proposition du conseil de régence se passeront dans le plus grand calme car les chefs politiques ont déclaré qu'ils n'emploieraient que des moyens légaux en attaquant le gouvernement et il n'y a personne qui croie au soulèvement de quel genre que ce soit, encore bien moins au profit du prince Carol.

Juliu Manu, chef du parti des paysans nationaux, premier ministre si son parti vient au pouvoir, a dit que les paysans ne reconnaissent pas Carol comme un prétendant au trône et qu'il n'y a personne qui leverait la main pour le mettre au pouvoir.

Il semble que l'opinion émise pendant le procès de Manolescu disant que Carol pourrait bien devenir membre du conseil de régence est très éloignée des idées des politiciens. On peut dire confidentiellement que le vent est tourné contre le prince Carol actuellement.

Il n'y a rien qui indique que les troupes soient en mouvement dans le pays et les rapports venus des campagnes donnent les mêmes indications.

Samedi le conseil de régence a suggéré la formation d'un gouvernement de coalition qui comprendrait des représentants de tous les partis probablement sous la direction de Vintila Bratianu, comme premier ministre.

L'ancien premier ministre Averescu, qui commande encore quelques unités de l'opposition, a refusé tout d'abord de considérer cette proposition mais il a informé le conseil de régence hier qu'il était prêt à faire partie d'une telle coalition. Ceci constitue tout le support qu'a reçu la proposition avec celui de Vintila Bratianu, premier ministre intérimaire. M. Manu a dit qu'il ne changerait pas sa politique et qu'il continuerait à refuser de collaborer avec les libéraux et à combattre pour la dissolution du parlement et la tenue de nouvelles élections générales.

M. Manu a beaucoup de force de caractère et dans les cercles politiques on affirme que le projet du conseil de régence n'aura aucune chance de succès à moins d'exclure les paysans, ce qui n'est pas possible.

Le premier ministre Bratianu a reçu hier après-midi les correspondants de la presse étrangère et il leur a déclaré qu'il croyait son cabinet capable de contrôler la situation et de continuer la politique extérieure et intérieure de son frère, qui, d'après lui, aurait été la meilleure qu'ait connue la Roumanie après des années d'expérience.

"Je suis prêt, a-t-il dit, à former un cabinet de coalition avec tous les partis représentés par leurs forces proportionnelles mais je ne veux pas accéder à la demande d'une dissolution du cabinet".

Il a expliqué que des élections à l'heure actuelle où le budget n'a pas encore été accepté par le parlement, pourraient causer de la confusion dans le pays. La Roumanie, a-t-il expliqué, est un pays qui a besoin d'un gouvernement expérimenté et il n'y a pas de raison pour passer les affaires à un autre parti qui n'a pas de chance de donner une aussi bonne administration que le parti actuellement au pouvoir.

Bien que très bouleversé par la mort de son frère, qu'il considère comme un désastre pour la Roumanie, Vintila a dit qu'il a pleine et entière confiance dans l'habileté de son cabinet pour guider la Roumanie avec succès à travers ses difficultés présentes.

"Dites au monde, a déclaré Vintila, que quoi qu'il arrive à la Roumanie à la suite de la mort de mon frère, il ne peut y avoir ni révolution, ni troubles sérieux, ni changement de la constitution ou de la régence. Notre peuple est par tempérament trop philosophe, trop travailleur et trop obéissant à l'autorité constituée pour s'intéresser aux idées révolutionnaires."

"La Roumanie sera le dernier pays à être contaminé par les théories bolchévistes. Comme vous le voyez, le calme parfait règne; notre armée est absolument loyale à la constitution. Il n'y a pas de danger que Carol revienne. La mort de mon frère a sonné le glas de l'opposition caroliste. S'il y avait eu quelque force militaire ou civile, qui eût été le travailleur en faveur de Carol, nous l'aurions appris en moins de 24 heures et nous aurions avisé au meilleur moyen à prendre dans les circonstances."

De plus, on ne peut pas dire plus longtemps que la politique de notre gouvernement est guidée par la haine du premier ministre pour Carol puisqu'il n'est plus".

Le premier ministre Bratianu se présentera devant le parlement vendredi, lors de l'ouverture, et il énoncera sa politique de statu quo. Il présentera également le budget en sa qualité de ministre des finances. Bien que le conseil de régence ait annoncé que le cabinet actuel n'est que temporaire il est probable qu'il restera au pouvoir quelques mois. On saura alors ce qu'en aura valu à la Roumanie la mort de Bratianu.

Au refuge N.-D. de la Merci

APRES AVOIR VISITE LA MAISON, HIER APRES-MIDI, LE SECRETAIRE PROVINCIAL ANNONCE UN DON DE \$5,000 DE LA PART DU GOUVERNEMENT

A l'occasion d'une visite qu'il faisait hier au Refuge de Notre-Dame-de-la-Merci, rue Saint-Paul est, le secrétaire provincial, M. David, a annoncé que le gouvernement faisait un don de \$5,000 à cette institution. Il a ajouté qu'en faisant ainsi sa part, le gouvernement demandait au public de Montréal de faire aussi la sienne et de venir en aide au Refuge.

La visite du secrétaire provincial a donné lieu à toute une manifestation de la part des religieux et des hospitalisés de Notre-Dame-de-la-Merci.

Un bon nombre de personnes avaient profité du passage de M. David pour visiter cette maison d'hospitalisation. Tous ont été d'abord reçus par les religieux et les bienfaiteurs laïques de l'oeuvre. La réunion a eu lieu dans la salle à manger et quelques discours ont été prononcés.

DISCOURS DE BIENVENUE

M. Arthur Gagnon, président du conseil d'administration du Refuge, a souhaité la bienvenue à M. David: "En vous faisant l'hommage de cette modeste réception dans une maison fondée par votre cousin Achille David, nous remplissons, de la seule façon qui nous soit possible, un devoir de reconnaissance. Jusqu'ici nous n'avions reçu de votre ministère qu'un peu moins de \$5,000 à titre de subventions discrétionnaires."

M. Gagnon ajoute que le Refuge a déjà payé \$6,400 sur le prix d'achat de la propriété Moisson et qu'il a été fait pour plus de \$15,000 d'agrandissements et de réparations. L'hospice-hôpital et le refuge nocturne servent actuellement de 300 à 350 repas par jour. La maison ne s'occupe que des indigents et elle continuera ainsi. Tant qu'il y aura à Montréal des êtres humains exposés à mourir de froid ou de faim dans la rue, il ne peut être question de prendre des pensionnaires payants.

Le frère Laurent, supérieur de la maison et prieur de l'Ordre de St-Jean-de-Dieu, parle après M. Gagnon. Il s'adresse à M. David:

"Voici les trésors de l'Eglise que je vous amène", disait un jour le diacre Laurent à l'empereur Valérien, qui lui avait ordonné d'aller chercher les amonnes dont il était censé avoir la garde. Et il lui présentait quinze cents pauvres que l'Eglise de Rome nourrissait: aveugles, boiteux, paralytiques, malades couverts d'ulcères. Souffrez, monsieur le ministre, qu'à l'instar de mon saint patron, je vous présente les trésors de Notre-Dame-de-la-Merci. Dans cette maison nous n'avons pas de saints, nous avons cinquante malheureux à soigner; l'espace nous fait défaut. Nous pouvons néanmoins ajouter, comme le diacre de l'Eglise de Rome: "Ils sont les vrais trésors, ceux par les mains desquels nos amonnes sont portées au ciel, et qui nous donnent des droits aux trésors éternels. Profitez de ces richesses, pour Rome et pour vous-même." Nous n'aurons d'ailleurs, nous à éradiquer les tourments infligés à saint Laurent pour avoir osé tenir pareil langage, tout en ayant en effet avec quelle générosité le gouvernement dont vous êtes un des ministres les plus en vue, emploie ses deniers pour venir en aide à ceux sur lesquels le malheur s'est abattu. Aussi, comme les frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu sont heureux aujourd'hui, monsieur le ministre, en présence des dévoués administrateurs et des dames patronnesses, si méritantes, et des représentants de ce clergé qui nous a soutenus de toute manière depuis notre arrivée au pays, de rendre la reconnaissance de leur cœur à celui qui les appelle le ministre de la Charité. D'aucuns pourraient vous décourager des titres plus pompeux ou vous en souhaiter de plus compromettants, vous n'en aurez jamais de plus beau.

"Par notre voix, et surtout par notre cœur, nos hospitalisés vous remercieront et vous supplient de ne pas les abandonner. En venant vers eux, en voyant la pauvreté qui s'élève partout dans ce monde, vous allez constater par vous-même tout ce qui leur manque. Et pourtant, c'est leur unique foyer. Nous ne voulons être, nous, que leurs serveurs. Votre visite vaudra mieux que n'importe quelle enquête ou que le rapport le plus soigneusement rédigé. Nous laisserons ensuite à votre cœur compassant le soin de répondre. Nous savons que votre foi, — trésor précieux qu'un père de famille vous a légué — vous dira de profiter de nos "richesses" pour la province que vous représentez si dignement, et pour vous-même."

LA VISITE DE LA MAISON

Accompagnés du frère Laurent, M. David et les autres visiteurs ont fait ensuite le tour de l'établissement, comprenant l'hospice-hôpital, le refuge nocturne et la maison des frères. Ils ont pu se rendre compte que si le Refuge de Notre-Dame-de-la-Merci est devenu un lieu habitable, il y manque quand même beaucoup de choses. C'est ainsi qu'à la veille de l'hiver, la maison n'a pas encore de doubles-châssis.

En passant dans la salle de l'infirmerie, M. David s'est arrêté à propos de chaque lit et il a eu un mot pour chacun des vieux malades.

D'AUTRES DISCOURS

Après avoir rencontré les hospitalisés de la maison, les visiteurs sont de nouveau réunis dans la salle à manger et le secrétaire provincial a prononcé un bref discours.

C'est avec une émotion profonde qu'il se rend compte de l'oeuvre admirable qui s'accomplit à Notre-Dame-de-la-Merci. Il savait qu'il y avait à Montréal une maison où des religieux s'alignent à des laïques pour soulager la souffrance, rendre une main secourable aux misérables sans gîte et aux abandonnés, à tous les pauvres qui souffrent moralement et physiquement.

Mais il lui restait à apprendre combien cette oeuvre est nécessaire.

Mais où donc étaient tous ces vieux avant qu'ils fussent hospitalisés par Notre-Dame-de-la-Merci? Au cours de la visite quelqu'un l'a appris au ministre. Ces misérables vivaient un peu partout, dans les granges, dans les écuries, dans les caves des environs. Ils souffraient de la faim et du froid.

M. David rend hommage à l'héroïque dévouement des frères, à celui des laïques, hommes et femmes, qui soutiennent le Refuge, qui l'aident de leurs deniers et qui même mendient pour lui.

M. Gagnon avait remercié le secrétaire provincial pour ce qu'il a fait jusqu'ici pour le Refuge. M. David répond: "C'est plutôt à nous, citoyens de Montréal, de vous remercier pour ce que vous faites." Il ajoute que les citoyens de Montréal doivent répondre généreusement à l'appel qu'on leur fait en faveur de Notre-Dame-de-la-Merci. En matière de charité et de dévouement la parole est vaine si elle n'est pas accompagnée par des actes.

"Quand j'ai eu la visite de M. Asselin, j'ai compris et je savais que cela coûterait quelque chose au gouvernement de répondre à l'invitation. Vous n'avez reçu que juste pour maintenir votre oeuvre et je crois même que vous avez fait des dépenses que votre budget ne vous permettait pas de faire, parce que vous escomptiez sur la Providence et la charité."

"Aussi, j'ai le plaisir de vous annoncer, comme témoignage de reconnaissance et de remerciements, le don de \$5,000, somme qui vous sera payée aussi rapidement que possible."

Le gouvernement, en faisant sa part demande au public de Montréal de faire maintenant la sienne." Le frère Laurent, MM. Olivier Asselin et Arthur Gagnon ont remercié le secrétaire provincial.

UNE MANIFESTATION DES GARDES

En arrivant au refuge, M. David avait été salué par une délégation de l'Union nationale des gardes indépendantes de la région de Montréal. Etaient représentées: Maison-Neuve, les Chasseurs Canadiens et la Garde Dollard.

CONGRÈS D'APICULTEURS

Programme du congrès annuel de l'Association des apiculteurs de la province de Québec qui se tiendra à l'École Technique mercredi et jeudi prochains:

Premier jour, 30 novembre, séance de l'avant-midi, à 10h.: lecture du procès verbal de la dernière assemblée, par le secrétaire; adresse du président, réponse par le vice-président. Conférence par M. Alphonse Desjardis, B.S.A. Sujet: *Comme l'abeille*.

Séance de l'après-midi, à 2 hrs: Rapport financier du secrétaire-trésorier, élection des directeurs, conférence par le R. P. A. Lanier, O.M.I. Sujet: *La visite des ruches*. Discussions.

DEUXIEME JOUR — 1er décembre — Séance de l'avant-midi, à 9h. 30: Conférence de M. C. B. Gooderham. Sujet: *Maladie des abeilles*. Conférence par M. C. Vaillancourt. Sujet: *Classification des miels pour la vente*. Conférence par le R. P. Maur, sujet: *Le miel, ce qu'il coûte aux apiculteurs*. Conférence par M. Arcade-M. Bissonnette. Sujet: *Activer la consommation et la vente du miel*. Discussions.

Séance de l'après-midi, à 2 hrs: Conférence par M. H. Fontaine, sujet: *Contrôle de l'essaimage*. Conférence par M. Léo Traversy, sujet: *L'accroissement du rucher*. Conférence de M. C.-P. Dadana, sujet: *Le pollen et la propolis*.

Vente de concessions forestières

Québec, 28. — Le ministère des Terres et Forêts a annoncé que la vente aux enchères d'un grand nombre de concessions forestières aura lieu aux édifices parlementaires le 30 décembre prochain.

Ci-dessous la liste des limites qui seront mises en vente, avec la superficie en milles carrés pour chacune des cantons:

Montpetit, 3; Demeloizes, 7; Demeloizes, 34; Courville, 85; Faucher, 10; Dester, 16; Manneville, 172; Manneville, 230; Barraute, 437; Trecessou, 583; Senneville, 25; Senneville, 49; Rivière Suisse, 60; Aiguebelle, 2482; Hebecourt et de Duparquet, 7878; Tiblemont et de Vauquelin, 30; Rivière aux Rochers, 170; Rivière Francoulin, 38; Corne, 9; Beaudin et de Bourmont, 28; Fox, 12; Rivière Harricana, 230.

M. Etienne Gilson à Montréal

AU CERCLE UNIVERSITAIRE LE 3 DECEMBRE

Le samedi soir 3 décembre, au Cercle, à sept heures trente, dîner-casualité où l'hôte d'honneur sera M. Etienne Gilson, professeur à la Sorbonne. M. Gilson traitera de "la querelle de la poésie pure" en France. Présidence de M. Edouard Montpetit, remerciements de M. Léon Lorrain. Les dames sont invitées.

Université de Montréal

FACULTE DE PHILOSOPHIE

Horaire de la semaine du 28 novembre:

I—Cours régulier, 7 h. 30 et 8 h. 30 p. m.—Lundi: Droit social, prof. Pineault. Divorce I; Cosmologie, prof. Lamarche. Hylémorphisme III.—Mardi: Ontologie, prof. Gauthier. Introduction; Logique, prof. Pineault. Syllogisme III.

II—Cours public.—Jeudi et vendredi, 8 h. 30 p. m., salle Saint-Sulpice: prof. Gilson, de Paris. Psychologie de saint Augustin I et II.

III—Cours spécial, 8 h. 30 et 9 h. 30 a. m., le samedi, 3 décembre: Droit social, prof. Pineault. Famille I; Théodicée, science divine, prof. Lamarche.

IV—Cours public.—Salle Saint-Sulpice, 10 h. 30 a. m., prof. Gilson, de Paris. Psychologie de saint Augustin.

Chez Dupuis Cent mille nouveaux clients en novembre. Encore deux jours de cette grande campagne de propagande. Profitez de ces valeurs spéciales.

Le Père Noël est son palais féerique au sous-sol tous les jours de 10 à 11 a.m. et de 3 à 4 p.m. Il donne à chacun de ses petits visiteurs, une bonbonnière numérotée. Conservez-la, chaque jeudi nous publions 25 numéros gagnants. Entrée .05 Dupuis Frères—au sous-sol

PALETOTS pour GARÇONNETS Modèle Raquetteur. En drap couverte (blanket), bleu français; modèle avec capuchon, et garniture rouge, tel que vignette. La culotte est bouffante. Ce costume est très joli, et confortable, pour garçons qui aiment les sports d'hiver. Costume spécial Duprex 12.95 à Dupuis Frères—au premier étage

VENTE de CARPETTES OCCASIONS EXCEPTIONNELLES en carpettes Axminster, Wilton, et velours, ainsi qu'en linoléum et carpettes en linoléum, à des prix variant de 25% à 33 1/3%.

100 ROBES DE CHAMBRE POUR HOMMES. En édréon de bonne qualité et bien confectionnées; garniture d'une corde en soie. Joli assortiment de dessins et de nuances. 5.50 Tailles: 36 à 46. Spécial, mardi Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Dupuis Frères J.-N. Dupuis, Prés., Albert Dupuis, Vice-Prés., A.-J. Dugal, Directeur-Gérant. Rue Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe. 19 et 29 —Au troisième

UN DÎNER AUX JOURNALISTES OFFERT PAR LA LIGUE DE SECURITE A LA PRESSE MONTREALAISE AU CLUB CANADIEN. La Ligue de Sécurité Publique a donné samedi soir, au Club Canadien, son troisième dîner annuel en l'honneur de la presse.

COMPTABLE DEMANDE Comptable d'expérience dans l'industrie de la construction, connaissant aussi la finance. Agé d'au moins 35 à 40 ans, pouvant fournir les meilleures références. Adresser applications par lettres à Casier 65, Le Devoir, Montréal.

Chambre de commerce, a porté la santé de la ville à laquelle M. l'échevin Généreux a répondu. M. L.-A. Bédard, président du Club Canadien a répondu à la santé portée au Club Canadien.

LES CONVIVÉS MM. J.-A. McNeill, J.-R. Anderson, R. Cloutier, André Dastous, Ed. Chauvin, Charles Mayer, J.-C. Petticlerc, E.-A. Cunningham, Ed. Quinn, C.-F. McCaffrey, C.-J. Ballargeon, le chef Geo. Baker, Thomas Conway, A.-J.-L. Dugal, le chef A. Dubéau, E.-R. Bégnie, le chef Fitzgibbon, Geo. Freeman, Albert Hudon, J.-O. Labrecque, Jos. Monette, A.-C. Miller, J.-A. Paulhus, Léo Sanguiné, C.-E.E. Usher, H. Bertrand, R.-O. Grothé, Yates, Chey, Rounpre, Jules Crépeau, J.-W. Thomas, Hector Bousquet, l'honorable E.-A. Dubuc, W.-A. Booth, J.-L. Slattery, Robert Lipsett, P.-A. Boisclair, Oswald Mayrand, Marcel

ROBICHON & METHOT ROBICHON, METHOT & DESY, ROBICHON, METHOT & PAQUIN. TROIS-RIVIERES MONTREAL QUEBEC. G. H. ROBICHON, LEON METHOT, MAURICE DESY, ALBERT PAQUIN. AVOCATS

Fracture du crâne A. Bériau, 32 ans, matelot, a succombé hier matin à une fracture crânienne, à l'hôpital Victoria. Il était tombé dans la soute de son navire, vendredi.